



CONTRAT LOCAL de SANTÉ

2012-2015

ars
Agence Régionale de Santé
Haute-Normandie


CODAH
Communauté de
l'Agglomération Havraise

La Communauté de l'agglomération havraise et l'Agence régionale de santé de Haute-Normandie s'engagent ensemble pour mieux répondre aux enjeux de santé des dix-sept communes du territoire.

Le contrat local de santé, sur la période 2012 – 2015, a vocation à développer une politique volontariste de santé publique en consolidant le partenariat local sur les questions de santé dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs prioritaires du projet régional de santé.

A ce titre, il vient répondre aux préoccupations légitimes de la population, des élus et des professionnels en particulier en matière d'accès aux soins, de promotion de la santé et de renforcement de la prévention, d'addictions, de santé mentale et de santé environnement.

Il incarne une dimension intersectorielle de la politique régionale de santé en associant des partenaires notamment des secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de l'environnement, du transport et du logement, dans le but de favoriser la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Au-delà de l'effort financier de chaque cosignataire, le contrat local de santé relance la dynamique collective sur le territoire et renforce l'efficacité de la politique de santé.

Les actions engagées feront l'objet d'évaluations régulières permettant de faire évoluer le contrat pour atteindre les objectifs fixés.

Claude d'Harcourt
*Directeur Général de
l'Agence régionale de santé*

Edouard Philippe
*Président de la Communauté
de l'Agglomération Havraise*

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	5
INTRODUCTION.....	6
PRESENTATION DU CONTEXTE DE TERRITOIRE DE LA CODAH.....	13
LE CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS).....	16
1. LE TERRITOIRE DU CLS.....	16
2. L'ELABORATION DU CLS.....	16
3. LE PROGRAMME D' ACTIONS.....	18
Axe stratégique 1.....	19
Promouvoir des environnements favorables à la santé : développer les connaissances et les actions en santé environnementale	
Axe stratégique 2.....	45
Promouvoir des comportements favorables à la santé et renforcer la politique de prévention	
Axe stratégique 3.....	73
Améliorer l'accès à l'offre de soins ambulatoire	
Axe stratégique 4.....	87
Renforcer les actions périnatalité et petite enfance	
Axe stratégique 5.....	99
Améliorer l'accès aux soins pour les personnes âgées dépendantes et personnes handicapées	
Axe stratégique 6.....	109
Mieux prendre en compte la santé mentale	
4. LES IMPACTS ET LES AMELIORATIONS ATTENDUS EN TERMES DE SANTE PUBLIQUE.....	120
5. ORGANISATION ET SUIVI DU CLS.....	121
6. FINANCEMENT.....	122
7. CALENDRIER.....	122
8. LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES DU CLS.....	123
LISTE DES FICHES ACTIONS.....	124
LISTEDES FICHESRESSOURCES.....	125
SIGLES.....	126

PRÉAMBULE

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a donné sa première définition de la santé en 1946 dans le préambule de sa Constitution :

« **La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Cette définition est complétée par le droit pour tous à la santé : « **la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain**, quelles que soient son origine, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ».

En 1986, la Charte d'Ottawa, adoptée par la première conférence internationale pour la promotion de la santé définit :

« La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la santé comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.

La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie. Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que des capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être ».

La santé et ses déterminants

On entend par « déterminants de santé » les facteurs personnels, sociaux ou environnementaux qui ont une relation de causalité avec la santé des individus ou des populations. Il s'agit :

- Des caractéristiques individuelles irréductibles qui ont un impact sur la santé, comme l'âge, le sexe et le patrimoine génétique ;
- De l'influence du comportement personnel et du style de vie que l'individu peut en partie contrôler mais qui restent corrélés à l'environnement social et physique ;
- Des réseaux sociaux autour de la personne et sur lesquels elle peut compter pour améliorer ses conditions de vie ;
- Des facteurs matériels et structurels influençant l'état de santé (logement, conditions de travail, accès aux services...);
- Des conditions socio-économiques, culturelles et environnementales d'un territoire.

Les réactions aux divers déterminants de la santé sont très variables d'un individu à l'autre.

La quasi-totalité des recherches, cependant, montre que les effets néfastes sur la santé sont d'autant plus importants qu'ils affectent des populations dont les revenus et/ou le niveau scolaire sont bas.

Il est évident qu'un système de soins, aussi performant soit-il, ne peut pas à lui seul avoir un impact important sur les déterminants de santé. Dans le but d'améliorer la santé de la population, il est nécessaire que les différents secteurs travaillent en partenariat.

INTRODUCTION

Le contrat local de santé (CLS), mesure innovante de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST)¹, a pour vocation de consolider le partenariat local sur les questions de santé dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional de santé arrêté par l'Agence régionale de santé (ARS).

Le CLS a pour objectif de soutenir les dynamiques locales de santé sur des territoires de proximité urbains ou ruraux qui constituent des infra-territoires de santé.

Il incarne une dimension intersectorielle de la politique régionale de santé dans le but de favoriser la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, au travers de :

- l'amélioration des contextes environnementaux et sociaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local (problèmes de pollutions spécifiques, enclavement en matière de transport, etc.) ;
- l'accès des personnes, notamment « démunies », aux soins, aux services et à la prévention ;
- la promotion et le respect des droits des usagers du système de santé.

Il renforce l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local dans le respect des objectifs inscrits dans le Projet Régional de Santé (PRS) en assurant la coordination des financeurs et des politiques impactant la santé mais aussi des acteurs sur la base d'un diagnostic et de priorités partagés.

Le projet régional de santé de Haute-Normandie définit :

- trois axes stratégiques :
 - maintenir et renforcer l'accès aux soins,
 - réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,
 - renforcer et garantir la qualité et l'efficacité des dispositifs ainsi que la performance des organisations ;
- et des priorités thématiques : la santé mentale, les addictions, la périnatalité et la petite enfance, le cancer, le handicap et le vieillissement, les maladies chroniques et la santé environnementale.

Le présent CLS a pour objectif de décliner localement ces priorités.

Il constitue un outil d'amplification de la politique locale de santé portée par la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH).

¹ L'article L.1434-17 du code de la santé publique précise que « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs regroupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social ».

• Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH)

Depuis janvier 2001, la Communauté de l'Agglomération Havraise associe 17 communes en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement du territoire, ainsi que d'assurer la gestion des services et des équipements.

Le choix des domaines d'actions transférés à la CODAH a été arrêté lors de sa création, dans le cadre des textes de loi en vigueur, par les conseils municipaux des communes concernées.

Les compétences principales exercées par la CODAH sont :

- Aménagement de l'espace
- Eau & Assainissement
- Economie
- Equipements Culturels et Sportifs
- Gestion des Déchets
- Habitat
- Santé, Hygiène et Environnement
- Informations sur les Risques Majeurs
- Transports et Voirie Communautaire
- Réseau Numérique Très Haut Débit

La santé reste une compétence de l'Etat, réaffirmée dans la loi de Santé Publique du 9 août 2004, mais les régions, les départements, les communautés de communes, d'agglomération ou les communes sont fortement investis dans le domaine de la santé publique au niveau local. Si l'organisation des soins relève exclusivement de l'Etat, par notamment, l'élaboration des Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire (SROS), **la prévention et la promotion de la santé peuvent et devraient être l'affaire de tous**. Le principe de subsidiarité s'applique particulièrement bien dans ce domaine. En effet, il est indispensable que des projets de santé publique soient coordonnés à une échelle territoriale en adéquation avec le quotidien et le bassin de vie des habitants.

Les lois de décentralisation permettent à certaines collectivités territoriales d'exercer une compétence en matière d'hygiène publique ; tel est le cas de l'agglomération havraise.

En effet, la Ville du Havre fut la première commune à s'être dotée d'un bureau municipal d'hygiène en 1879, à l'initiative de son maire, Jules Siegfried, suite à une épidémie de choléra. En 1950, un syndicat intercommunal à vocation unique dénommé Syndicat intercommunal d'hygiène de la région havraise, fut créé pour exercer ces missions d'hygiène et de salubrité à l'échelle intercommunale. Il regroupait six communes à sa création et s'est étendu par la suite à dix-neuf communes.

Parallèlement, la Ville du Havre gérait des centres municipaux de soins dans les quartiers. Ceux-ci ont progressivement fermé à partir de 1993 jusqu'en 1997. En effet, ils ne répondaient plus aux besoins des usagers qui, du fait de la généralisation du tiers payant, pouvaient s'adresser aux cabinets médicaux. Les infirmières municipales, une soixantaine environ, ont été reclassées au fur et à mesure dans différents services municipaux : petite enfance et médecine professionnelle essentiellement. Trois d'entre elles furent maintenues au service santé de la Ville du Havre.

A compter de 1996, sous l'impulsion d'une nouvelle équipe municipale, une politique de santé publique a été mise en place et un médecin de santé publique a été recruté pour prendre en charge la direction du service santé de la Ville du Havre et celle du Syndicat intercommunal d'hygiène de la région havraise.

Les missions de santé sont ainsi passées d'une culture de soins à une culture de santé publique, c'est-à-dire de prévention et plus encore de promotion de la santé, dont l'objectif est d'aider chacun à être acteur de sa propre santé.

Le 31 décembre 2003, le Syndicat intercommunal d'hygiène de la région havraise a été dissous et son personnel a été transféré à la CODAH.

La Direction Santé Hygiène Environnement de la CODAH agit prioritairement sur la proximité, puisque l'objectif est d'accompagner la population à « être en bonne santé », mais également sur le développement socio-économique de l'agglomération. En termes d'attractivité du territoire, les indicateurs de santé (santé des populations, qualité de l'air, démographie médicale) figurent parmi les indicateurs de mesure les plus observés et considérés par les personnes qui envisagent de s'installer dans une région.

Or, pour l'agglomération havraise, plusieurs indicateurs (taux de mortalité générale et prématurée – en particulier par cancer – offre médico-sociale pour personnes âgées, offre de soins, qualité de l'air) sont médiocres. La CODAH a un rôle dynamique à jouer pour pallier ces difficultés, dans la mesure de ses moyens.

En matière de santé publique, la CODAH a un rôle fédérateur des acteurs de la santé, de l'éducatif et du social, en proximité avec la population. Elle est aujourd'hui perçue par l'ARS Haute-Normandie comme référent de la politique locale de santé publique dans l'agglomération.

Les objectifs de la Direction Santé Hygiène Environnement sont les suivants :

- développer le travail en réseau des professionnels de la santé, du social, de l'éducatif et des habitants pour faciliter l'accès aux soins et la prise en charge globale de la personne et pour permettre de rendre les habitants acteurs de leur santé,
- développer des actions de promotion de la santé en partenariat avec les différents acteurs locaux (professionnels de santé, associations, institutions...) en lien avec les programmes nationaux, régionaux et locaux,
- favoriser une démographie des professionnels de santé en adéquation avec les besoins (action de communication pour promouvoir les métiers de santé, incitation des professionnels à s'installer dans l'agglomération...),
- renforcer la coordination des actions de santé publique et leur articulation avec les politiques nationales, et locales pour les rendre plus pertinentes et efficaces,
- favoriser la salubrité publique,
- participer à la lutte contre l'habitat indigne.

Ses missions sont variées selon les secteurs d'intervention:

Le secteur santé publique/promotion de la santé :

- mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé,
- appui à la mise en adéquation de la démographie des professionnels de santé avec les besoins,
- appui au développement du travail en réseau,
- mise à disposition d'informations en santé publique au centre de documentation.

Le secteur de l'hygiène et qualité de vie :

- gestion des plaintes et médiation,
- contrôle du respect du règlement en matière d'hygiène et de salubrité,
- dératissage des réseaux publics d'assainissement,
- dératissage, désinsectisation, désinfection des locaux à gestion communale ou communautaire,
- prévention des nuisances sonores et veille à la qualité de l'air en lien avec Air Normand.

Le secteur de politique animale :

- gestion et prise en charge des populations animales domestiques errant sur la voie publique,
- gestion de la fourrière animale.

• Mise en œuvre d'une politique publique locale de la santé

Relevant d'importantes inégalités de santé sur le territoire, le Diagnostic Territorial de Santé a confirmé la légitimité d'une mobilisation des acteurs du territoire en faveur de la promotion de la santé.

C'est dans ce contexte, que la CODAH travaille son programme pluriannuel d'actions de santé, articulé autour de trois axes :

- Préparer l'avenir de nos enfants ;
- Mieux former, mieux informer pour mieux prévenir ;
- Préserver et développer la présence médicale et paramédicale.

Par rapport à ce dernier axe, les travaux réalisés dans le cadre du Diagnostic Territorial de Santé ont en effet démontré la pertinence d'élargir la réflexion à la problématique de la démographie médicale. L'ensemble des diagnostics et études initiés par la CODAH l'a confortée dans sa légitimité à agir sur ce territoire en faveur de la promotion de la santé et de l'accès aux soins des habitants.

La CODAH soutient également le travail en réseaux des professionnels de santé, du social et de l'éducatif. Initiés pour certains dès le début de l'année 2000, ils se distinguent en deux catégories : les réseaux de soins dont l'objet est de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires et les réseaux thématiques plus spécifiquement dévolus à la prévention de la santé².

Souhaitant appréhender tous les outils susceptibles de contribuer à la pérennisation des actions de promotion de la santé et du bien-être engagées et à la structuration d'une politique publique locale de santé soutenue par un partenariat étroit avec les acteurs de santé publique, **l'Agglomération havraise a souhaité s'inscrire dans la démarche du contrat local de santé proposée par l'ARS Haute-Normandie.**

² Réseaux de soins : AMPA (Réseau douleur) – Réseau Diabète – Réseau RESPECT (soins palliatifs) – Esope (évolution et soutien de l'organisation de la parole et du langage de l'enfant) ; Réseaux thématiques : ARPS (prévention suicide) - REVAH (VIH) – Maillage (prévention alcool) – RHAFU (prévention tabac)

• L'articulation avec les dispositifs existants : l'Atelier Santé Ville (ASV) de l'agglomération et Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Dans le cadre de la politique de la ville, le CLS s'inscrit dans le volet santé des **Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)**. La politique de la ville facilite une approche intégrée des politiques publiques particulièrement nécessaire à la résolution de problématiques de santé (lettre circulaire du 20 janvier 2009³). Les actions inscrites dans le CUCS au titre de l'éducation, de l'habitat ou du cadre de vie, par exemple, peuvent en effet contribuer à la santé des populations concernées.

Le CLS est étroitement associé au dispositif « **Atelier Santé Ville** », déjà inscrit dans un réseau d'acteurs incontournables institutionnels et associatifs (Education Nationale, Département de Seine-Maritime, établissements de soins, associations des champs sociaux et sanitaires, etc.).

Le référentiel national des Ateliers Santé Ville (mars 2012) rappelle que la démarche ASV prend en compte le contexte nouveau issu des dispositions de la loi « Hôpital patients santé territoires » (HPST) du 21 juillet 2009, et notamment la perspective d'élaboration des contrats locaux de santé entre les agences régionales de santé et les collectivités territoriales. Destiné aux services de l'Etat, aux collectivités territoriales et aux ARS, ce référentiel vise notamment à :

- clarifier le positionnement de l'ASV dans le nouveau contexte des politiques publiques de santé et de cohésion sociale pour la période 2011 - 2014. Ce dernier devra être en cohérence avec les actions conduites par les collectivités locales et répondre aux objectifs des programmes régionaux de santé, en s'appuyant sur les CLS, dans un objectif de réduction des inégalités sociales de santé.
- harmoniser les pratiques en rappelant les principales composantes méthodologiques de la démarche et les conditions à respecter pour réussir son développement et suivre les activités qui en découlent.

L'ASV par son antériorité et sa connaissance du territoire constitue un appui central pour l'élaboration du contenu de ce contrat. Toutefois, le territoire de mise en place du CLS (17 communes) est plus large que celui sur lequel reposent l'ASV de la CODAH (voir ci-dessous). Dans ce cadre, les Ateliers Santé Ville de l'agglomération seront intégrés dans le CLS et constitueront un des volets de celui-ci.

Dans ce contexte, un travail de concertation entre la CODAH, les communes et les services de l'état (ARS/DDCS) est en cours, afin de :

- clarifier le pilotage des Ateliers Santé Ville ;
- renforcer l'équipe (financement ARS) ;
- adopter un programme annuel d'activités.

³ La lettre circulaire du 20 janvier 2009 (Ministère de la santé / Secrétariat d'Etat à la politique de la ville précise que « le contrat local de santé a vocation à s'appliquer sur tous les territoires de santé définis par les agences régionales de santé (ARS) ; il devra trouver une application particulière dans les territoires politique de la ville ; il sera ainsi susceptible de compléter le volet santé des CUCS reconduits en 2010 ».

La zone géographique concernée par l'ASV d'agglomération est la suivante : Le Havre (quartiers sud), Montivilliers, Harfleur et Gonfreville-l'Orcher.

Les objectifs généraux de l'ASV de l'agglomération havraise sont de :

- permettre une articulation dynamique entre la politique de la ville et la politique de santé et ainsi contribuer à la réduction des inégalités de santé
- répondre aux besoins de santé au plus près des populations permettant de définir des stratégies d'intervention concertées avec les ressources de proximité

La structuration de cet Atelier Santé Ville a nécessité un travail à deux niveaux : à l'échelle de l'agglomération et à l'échelle des villes par la mobilisation de l'ensemble des acteurs en s'appuyant sur les animateurs coordinateurs⁴.

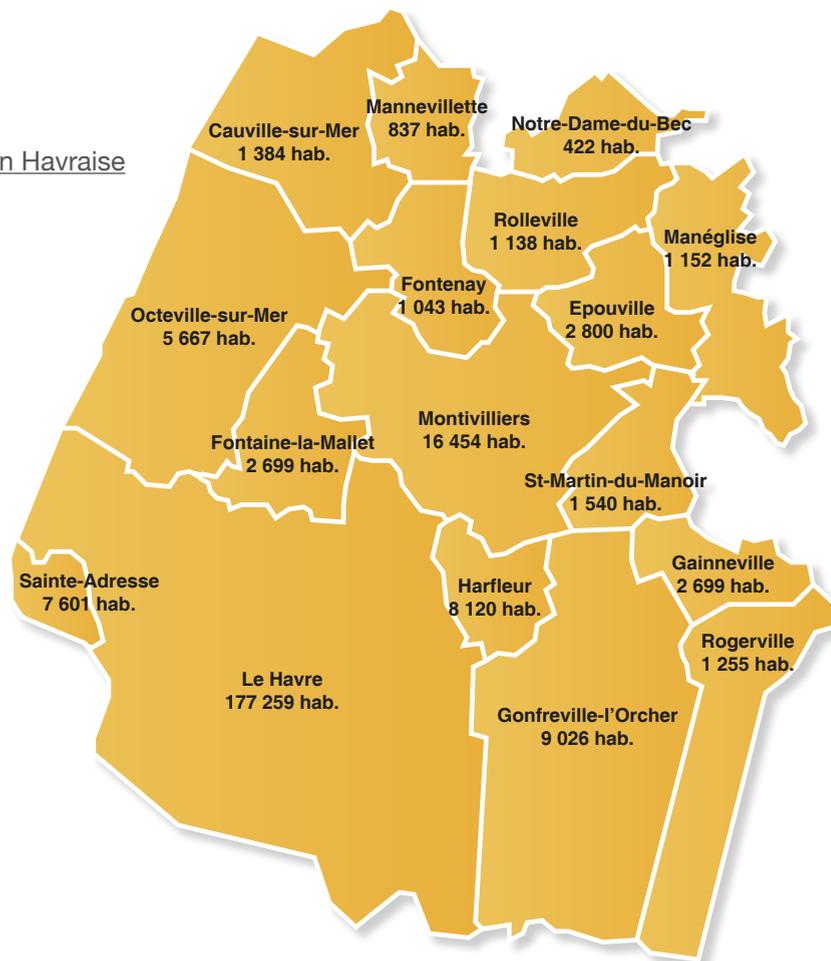
⁴ ASV Le Havre (Quartiers Sud) : initialement 1 ETP animateur-coordonateur et 0,8 ETP depuis 2009 ; ASV de Gonfreville-l'Orcher, Montivilliers et Harfleur : initialement 1 ETP animateur-coordonateur et 0,7 ETP depuis 2012 ; enfin 0,5 ETP de superviseur et 0,3 ETP depuis 2010.

PRESENTATION DU CONTEXTE DU TERRITOIRE DE LA CODAH

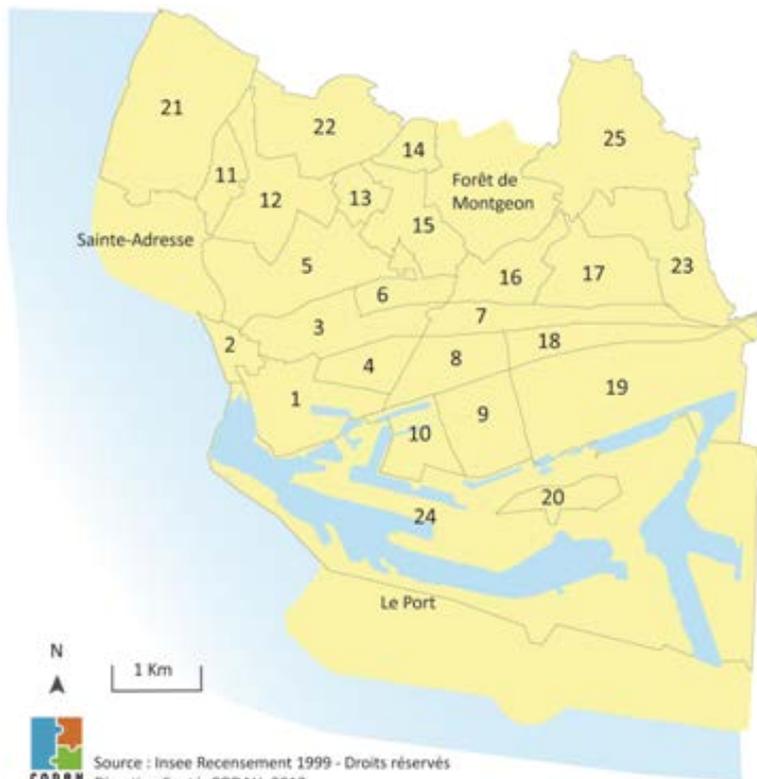
• La situation géographique

Les 17 communes de la Communauté de l'Agglomération Havraise

Population principale en 2009 [INSEE, 2012]



Les grands quartiers de la ville du Havre
selon le découpage INSEE de 1999



- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| 1 Centre ville | 14 Bois de Bléville |
| 2 Saint-Vincent | 15 Mare au Clerc |
| 3 Côte ouest / Ormeaux | 16 Sainte-Cécile |
| 4 Anatole France / Danton | 17 Aplemont |
| 5 sanvic | 18 Graville |
| 6 Tourneville | 19 Vallée Béreult |
| 7 Côte est / Soquence | 20 Neiges |
| 8 Sainte-Marie / Saint-Léon | 21 Dollemard |
| 9 Arcole / Brindeau | 22 Mont Gaillard |
| 10 Eure | 23 Caucriauville |
| 11 points Cardinaux | 24 Port |
| 12 Bléville | 25 Rouelles |
| 13 Mare Rouge | |

• Les éléments démographiques et socio-économiques marqueurs du territoire

Une population encore jeune mais marquée par un léger vieillissement

- 241 096 habitants en 2009, soit une baisse de 5,5% par rapport au recensement de 1999
- 26,4% de moins de 20 ans dans l'agglomération havraise pour 23,4% en France métropolitaine
- La part des 60 ans et plus en augmentation de 1,2 point : 19,2% en 1999 à 20,4% en 2006 pour 24,1% en France métropolitaine

A chaque commune ses profils socioprofessionnels

- Des proportions de cadres et de professions intellectuelles supérieures plus importantes à Sainte-Adresse, Octeville-sur-Mer, Fontaine-la-Mallet et dans les quartiers du centre de la ville du Havre (Centre-Ville, Saint-Vincent, Sanvic)
- Des proportions d'ouvriers et d'employés plus élevées aux Neiges (jusqu'à 53% de la population active), à Harfleur et à Gonfreville-l'Orcher

Des revenus moyens inférieurs à ceux du département et de la région

15 600 € de revenu annuel médian par unité de consommation (UC) en 2006, inférieur de près de 10% à celui du département

Le chômage : une amélioration qui s'est ralentie avec la crise

- Un taux de chômage de 9,6% pour la zone d'emploi du Havre, 8,6% en région et 7,8% en moyenne nationale en 2008
- Des territoires fortement frappés par le chômage : Mare Rouge, Mont Gaillard, Bois de Bléville, Caucriauville, les Quartiers Sud et les communes urbaines d'Harfleur et de Gonfreville-l'Orcher

• La population en situation de précarité

Une précarité dans les emplois salariés plus importante : 22% d'emplois « précaires » parmi les salariés pour 15% en France métropolitaine en 2007

Les allocataires de la CAF et minima sociaux

- 51,5% de la population de l'agglomération havraise couverte par au moins une allocation de la CAF en 2007
- Une répartition fortement contrastée des allocations dans l'agglomération qui fait ressortir les zones socialement défavorisées et marquées par un habitat social important : Caucriauville, Arcole Brindeau, Ste Marie/St Léon, Points Cardinaux, Mont Gaillard et Mare Rouge, ainsi que Gonfreville-l'Orcher

• Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire

- 8,8% des assurés CPAM de l'agglomération havraise sont couverts par la CMUC, soit près de 18 000 personnes en 2008
- Un état sanitaire plus préoccupant caractérisé par des problèmes de santé spécifiques : surreprésentation de troubles mentaux et de troubles du sommeil, de maladies du système nerveux et de l'oreille
- D'importantes disparités entre les communes de la CODAH : de moins de 1% pour les communes rurales à plus de 11% pour la ville du Havre
- D'importantes disparités entre les quartiers du Havre : 3,3% de bénéficiaires CMUC pour St Vincent à 25,6% pour la Mare Rouge

• Les principaux indicateurs de santé

- Trois principaux motifs d'admission en Affections de Longue Durée (ALD) : maladies cardio-vasculaires, cancers et diabète
- Trois principales causes de décès : cancers, maladies de l'appareil circulatoire, causes extérieures de traumatismes et empoisonnements
- Une mortalité prématurée et générale importante par rapport à la France métropolitaine
- Une très forte surmortalité par cancer (poumon, colorectal) et par cirrhose alcoolique
- Une sous mortalité observée pour les accidents de la circulation et les suicides

• Les principaux indicateurs de santé environnement

Au niveau régional :

- Un territoire riche mais fragile car soumis à une forte pression humaine
- Deux centrales nucléaires, 75 sites industriels classés Seveso 2 et 73 autres établissements à risques
- 140 km de littoral et 30 cours d'eau principaux totalisant un linéaire de 3 000 km
- 18% du territoire couverts de forêts et 34 sites Natura 2000
- Une région qui contribue fortement à l'émission de gaz à effet de serre
- Un estuaire de la Seine en mauvais état chimique (réceptacle de nombreux contaminants chimiques et microbiologiques issus d'activités industrielles, urbaines ou agricoles).

LE CONTRAT LOCAL SANTÉ

Entre d'une part,

l'Agence régionale de santé de Haute-Normandie, représentée par Monsieur Claude d'HARCOURT, directeur général,

et d'autre part,

la Communauté de l'Agglomération Havraise, représenté par Monsieur Edouard PHILIPPE, président,

il est convenu ce qui suit :

1. LE TERRITOIRE DU CLS

Le territoire retenu pour le CLS est le territoire de la CODAH soit 17 communes.

Une attention particulière sera portée en direction des populations les plus fragilisées en tenant compte des typologies de publics en situation de vulnérabilité des quartiers « politique de la ville ». La prise en considération de ces publics sera réalisée de manière transversale au travers des six axes stratégiques prioritaires retenus.

2. L'ELABORATION DU CLS

Sur le territoire de l'agglomération havraise, les besoins en matière de santé ont été objectivés par un ensemble de travaux réalisés et réactualisés : à la fois par la CODAH (Diagnostic Territorial de Santé 2010, Etude qualitative sur l'accès aux soins 2011, Diagnostics des Ateliers Santé Ville 2009) et par l'ARS, dans le cadre de l'élaboration de son PRS et particulièrement par les propositions d'orientations issues des groupes de travail menés pour la définition du Schéma Régional de Prévention sur l'ensemble du territoire de santé du Havre.

Tous ces travaux ont permis de faire émerger six axes stratégiques, portant sur les cinq thèmes suivants :

- Santé et environnement
- Promotion de la santé et renforcement de la prévention
- Accès aux soins (démographie médicale et accès aux soins des personnes dépendantes)
- Périnatalité et Petite Enfance
- Santé mentale

Ces thèmes ont donné lieu à la constitution de groupes de travail afin de présenter la démarche, de définir et d'élaborer des orientations de travail. A la suite de ces réunions, chaque partenaire a proposé des actions, formalisées sous forme de fiches actions et/ou des fiches ressources.

Les fiches ressources permettent d'identifier des acteurs, qui par leur activité, contribuent à la réalisation de l'axe thématique retenu dans le CLS.

Les fiches actions décrivent des actions, soit existantes soit en projet, inscrivant ou pas un financement complémentaire dans le cadre du CLS.

Les fiches retenues constituent le cœur du CLS.

Axes thématiques	Sous-axes	Dates des rencontres de travail	Partenaires mobilisés
Axe 1 : Promouvoir des environnements favorables à la santé	Santé Environnement	19 octobre et 9 décembre 2011	AURH, CCIH, GPMH, Air Normand, DREAL, CODAH
	Activité physique et nutrition	29 septembre et 17 novembre 2011	Services des villes du Havre, Montivilliers, Harfleur et Gonfreville-l'Orcher, ASV, CODAH, ARS, DRJSCS, DRAAF, Seine Estuaire Santé Environnement, IRSA, DDCS
Axe 2 : Promouvoir des comportements favorables à la santé et renforcer la politique de prévention	Promotion de la santé	4 octobre et 17 novembre 2011	Services des villes du Havre, Montivilliers et Harfleur, ASV, CODAH, ARS, Département 76, EMMA, Nautilia, IRSA, Inspection d'Académie, AMISC, AGIES, DDLS
	Vaccination	29 août, 3 novembre et 2 décembre 2011	
Axe 3 : Améliorer l'accès à l'offre de soins ambulatoires		5 comités de pilotage « accès aux soins » entre 2010 et 2012. Copil de restitution le 5 juin 2012	Services et élus des villes du Havre, Montivilliers, Harfleur et Gonfreville-l'Orcher, Directeurs d'établissements hospitaliers, ORS, CPAM, Ordre de professionnels de santé, URPS, CODAH, ARS, DDCS
Axe 4 : Renforcer les actions périnatalité et petite enfance		3 et 13 avril 2012	Services des villes du Havre, Montivilliers et Harfleur, ASV, CODAH, ARS, Réseau périnatalité Haut Normand, GHH, Ordre des médecins, Education nationale, Délégation des droits aux femmes
Axe 5 : Améliorer l'accès aux soins pour les personnes âgées et handicapées		3 et 13 avril 2012	Services des villes du Havre, Montivilliers et Harfleur, ASV, CODAH, ARS, DREAL, CTPO, SNCF, CLIC du Havre, CCAS, CPAM
Axe 6 : Mieux prendre en compte la santé mentale		2 et 12 avril 2012	Services des villes du Havre, Montivilliers et Harfleur, ASV, CODAH, ARS, COALIA, GHH, Equipe mobile psychiatrie et santé, Maison de l'adolescent, GRAFISM, ARPS

3. LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le périmètre du Contrat Local de Santé résultant de la confrontation des attentes de la CODAH et de l'ARS comporte six axes prioritaires :

Axe n°1	<p>Promouvoir des environnements favorables à la santé : développer les connaissances et les actions en santé environnementale, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les connaissances sur les impacts locaux de l'environnement sur la santé - agir sur les situations de surexposition de certaines populations ou d'expositions précoces des enfants - poursuivre l'amélioration et la rénovation de l'habitat - renforcer la sensibilisation des habitants et des professionnels sur les pathologies liées au logement et sur les moyens de les prévenir - favoriser l'activité physique (transports, loisirs et activités sportives) - harmoniser et coordonner les actions portant sur la promotion de l'équilibre alimentaire 	Populations fragilisées
Axe n°2	<p>Promouvoir des comportements favorables à la santé et renforcer la politique de prévention, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une culture de prévention : information, sensibilisation des professionnels et de la population (conduites à risques, éducation thérapeutique...) - améliorer les dépistages et repérage (cancers, maladies chroniques...) - renforcer la couverture vaccinale 	
Axe n°3	<p>Améliorer l'accès à l'offre de soins ambulatoire, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir et améliorer l'offre de soins ambulatoire en médecins et chirurgiens-dentistes - renforcer l'information sur le système de soins - améliorer l'accompagnement aux soins - améliorer la concertation et la transmission d'informations entre les hôpitaux et les professionnels libéraux - étudier les facteurs de recours aux soins et de renoncement aux soins - améliorer la desserte des équipements (transport et signalétique) 	
Axe n°4	<p>Renforcer les actions périnatalité et petite enfance, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les mères, et particulièrement les jeunes mères. - améliorer l'utilisation des méthodes contraceptives et leurs accès - renforcer et valoriser le parcours autour de la grossesse et l'éducation des enfants pour les mères ou parents fragilisés 	
Axe n°5	<p>Améliorer l'accès aux soins pour les personnes âgées dépendantes et personnes handicapées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'information - faciliter l'accès physique au système de soins - favoriser la création d'une filière gériatrique 	
Axe n°6	<p>Mieux prendre en compte la santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la coordination des acteurs et des dispositifs - développer la sensibilisation et la formation des acteurs locaux - accompagner, consolider et pérenniser les structures de proximité 	

AXE STRATEGIQUE 1

Promouvoir des environnements favorables à la santé :

développer les connaissances et les actions en santé environnementale



AXE STRATEGIQUE 1

Promouvoir des environnements favorables à la santé :
développer les connaissances et les actions en santé environnementale

- ▶ Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème.....21
- ▶ Les priorités du projet régional de santé.....22
- ▶ Les objectifs opérationnels.....23

FICHES ACTIONS

1. Ta santé, ta planète, à toi d'agir.....24
2. Evaluation des Risques Sanitaires de Zone (ERS-Z) sur l'agglomération havraise.....25
3. Création d'un pollinarium sentinelle aux jardins suspendus.....26
4. Surveillance de l'évolution du profil olfactif de la zone industrielle.....27
et portuaire du Havre
5. Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur :.....28
accompagnement des collectivités pour la mise en place
6. Récompenser les navires respectueux de l'environnement (ESI).....29
7. Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et améliorer le repérage.....30
8. Contrat local de lutte contre la précarité énergétique.....31
9. Atelier Casa Bella.....32
10. Observatoire de l'environnement sonore.....33
11. Sensibilisation à l'environnement sonore et prévention du bruit.....34
12. Atelier Cuisine plaisir et découverte.....35
13. Alimentation Petit Budget.....36
14. Stand itinérant de communication sur les marchés.....37
15. Ta santé, ta planète, à toi d'agir.....38
16. Bien manger en famille.....39
17. Nutrition, équilibre alimentaire et activité physique.....40
18. La santé par le sport en faveur des publics fragilisés.....41

FICHES RESSOURCES

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).....42
- Mouv'Eat : Manger mieux, bouger plus.....43

► Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème

Les problématiques environnementales, nombreuses sur ce territoire contraint, sont interdépendantes et ont une incidence sur les projets d'aménagement, de société, l'économie et la santé publique.

● Des activités humaines concentrées :

- Un tissu industriel dense implanté sur le territoire depuis les années 60 et organisé en trois branches principales :

- l'industrie chimique,
- la production d'énergie et le raffinage,
- l'industrie automobile et les industries des équipements mécaniques.

- Des besoins fonciers croissants du fait des développements urbains, portuaires et industriels (Port 2000 et la vallée de Seine, étalement urbain) ;

- Un parc privé inconfortable et potentiellement indigne non négligeable : 8% du parc privé est potentiellement dégradé sur l'agglomération havraise ;

- La périurbanisation et les pratiques agricoles.

● induisant une pression sur l'environnement humain :

- Des émissions polluantes ayant pour origine l'industrie qui s'ajoutent aux pollutions urbaines classiques (trafic, chauffage) ;

- Selon l'indice Atmo (cet indice caractérise la qualité de l'air quotidienne d'une agglomération de plus de 100 000 habitants sur une échelle qui va de 1 - indice très bon - à 10 - indice très mauvais) : 4 journées mauvaises et 26 journées médiocres ont été enregistrées sur l'agglomération havraise en 2010 ;

- Pas de dépassement des valeurs limites autorisées en moyenne annuelle sur les mesures en dioxyde de soufre, en particules en suspension PM10, en dioxyde d'azote, en ozone, en composés organiques volatils mais certains dépassements observés en moyenne journalière en 2010 ;

● impactant la santé :

- En France : 60 000 à 190 000 crises d'asthme, 110 000 bronchites, 32 000 décès annuels attribués à la pollution [DREES, 2008] et au Havre, ce sont : 24 décès qui sont attribués à la qualité de l'air pour 100 000 habitants [PSAS 9, INVS, 2003] ;

- Une prévalence importante des pathologies cardiovasculaires liée notamment à certains facteurs de risques (nutrition, sédentarité).

► Les priorités du projet régional de santé

Le projet régional de santé fixe trois objectifs principaux :

- Prévenir les risques liés à l'environnement

- Les milieux aquatiques : garantir la qualité des ressources, protéger efficacement la ressource destinée à l'alimentation en eau potable et aux activités de baignade, maîtriser la qualité sanitaire de l'eau distribuée et améliorer la connaissance sur l'imprégnation du milieu par de nombreux contaminants et les micropolluants émergents, les risques environnementaux et sanitaires associés ;

- L'habitat et les espaces clos : combattre le mal-logement. L'une des priorités est de lutter contre l'habitat dégradé par la mutualisation des initiatives entre les acteurs des deux départements et de la région : réflexion sur la mise en place de structures territorialisées de gestion des situations, développement des compétences par la formation des acteurs de terrain, organisation du suivi des actes de polices administratives et des actions en matière de poursuites judiciaires. Des actions de prévention des risques sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur sont également programmées dans les établissements accueillant des populations sensibles (écoles, crèches...).

- Les territoires à expositions multiples : évaluer les risques de façon globale. L'objectif est de poursuivre les programmes d'action mis en œuvre par l'État, les collectivités et les industriels, visant à réduire les émissions de certains polluants. Des études d'impacts sanitaires, comme celle conduite sur la zone industrielle de Port-Jérôme, seront également réalisées.

- La qualité de l'air et les polluants "émergents" : améliorer les connaissances. Il s'agit de réduire les émissions de substances toxiques et d'allergènes dans l'air en améliorant, dans un premier temps, la connaissance sur les expositions aux pesticides et aux allergènes.

- Développer la promotion de la santé par des actions de formation et d'information

- Réaliser un diagnostic sur les acteurs de l'éducation en santé-environnement, leurs connaissances, les actions menées ainsi que les freins et leviers pour leur mise en œuvre ;

- Promouvoir les outils et méthodes d'intervention en éducation à la santé-environnement ;

- Sensibiliser les jeunes aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique de musique amplifiée ;

- Élaborer un tableau de bord régional en santé environnement ;

- Développer, auprès des professionnels de santé, en activité ou en formation initiale, la formation et l'information en santé-environnement.

- Inscrire prioritairement la thématique de la nutrition et de l'activité physique dans les projets de promotion de la santé développés en direction des enfants, des adolescents des jeunes adultes et en particulier des personnes en situation de précarité.

► Les objectifs opérationnels

- Développer les connaissances sur les impacts locaux de l'environnement sur la santé
- Agir sur les situations de surexposition de certaines populations ou d'expositions précoces des enfants
- Poursuivre l'amélioration et la rénovation de l'habitat
- Renforcer la sensibilisation des habitants et des professionnels sur les pathologies liées au logement et sur les moyens de les prévenir
- Favoriser l'activité physique (transports, loisirs et activités sportives)
- Harmoniser et coordonner les actions portant sur la promotion de l'équilibre alimentaire

Axe 1. Promouvoir des environnements favorables à la santé : développer les connaissances et les actions en santé environnementale

Thématique	Intitulé de l'action	Porteur
Santé globale	Ta santé, ta planète, à toi d'agir	CODAH
	ERS-Z Le Havre	ARS/DREAL/CODAH
Air	Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur : accompagnement des collectivités pour la mise en place de la nouvelle réglementation	Air Normand / ARS / CODAH
	Création d'un pollinarium sentinelle	Ville du Havre
	Surveillance de l'évolution du profil olfactif de la ZIUP du Havre	Air Normand
	Récompenser les navires respectueux de l'environnement	GPMH
Habitat	Renforcer la lutte contre l'habitat indigne	CODAH
	Contrat local de lutte contre la précarité énergétique	CODAH
	Atelier Casa Bella	Ville du Havre
Bruit	Observatoire du bruit dans l'environnement	CODAH
Nutrition	Alimentation et équilibre alimentaire par l'animation d'ateliers cuisine	Ville du Havre
	Alimentation petit budget	IIRSA
	Stand itinérant de communication sur les marchés	DRAAF Haute-Normandie
	Bien manger en famille	AGIES
	Projet Nutrition, équilibre alimentaire et activité physique	Seine estuaire santé environnement
Activité physique	Soutien et promotion des activités physiques et sportives	DDCS Haute-Normandie
	Sensibilisation, formation et contrôle des éducateurs sportifs	DDCS Haute-Normandie
	Projet expérimental : pratique d'une activité physique en faveur des publics fragilisés	DDCS Haute-Normandie
Structure ressource et thématique	DDCS de Seine-Maritime	
	Mouv'eat : Manger mieux, Bouger plus	

1

► Ta santé, ta planète, à toi d'agir

SANTÉ GLOBALE

Porteur de l'action

CODAH – Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Le programme « Ta santé, ta planète, à toi d'agir » répond aux objectifs de l'éducation à la santé à l'école, à savoir :

- développer le respect de soi-même et l'autonomie
- promouvoir le respect d'autrui et la solidarité
- sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement

Les actions sont ajustées en fonction des cycles scolaires avec une implication des parents dans les activités proposées aux enfants. Ces dernières permettent aux enfants d'acquérir des connaissances sur des thèmes prioritaires de santé et les aident aussi à prendre soin d'eux-mêmes, à mieux vivre ensemble et à être acteur de leur santé.

Description

Le programme se décline en plusieurs ateliers portant sur l'environnement.

Patacaille

Faire prendre conscience aux élèves de l'impact de nos déplacements et favoriser l'éco-mobilité.

A travers quatre ateliers, l'enfant analyse l'impact des différents déplacements sur la qualité de l'air. Il en déduit les comportements à adopter pour préserver la qualité de l'air.

Les spectacles interactifs

Spectacle de la compagnie « Ca s'peut pas » proposé par Air Normand sur le thème de la qualité de l'air

Spectacle sur l'eau

Spectacle sur les déchets

Public cible

Toutes les classes du CP au CM2 des écoles primaires de l'agglomération havraise bénéficiant du programme

Partenaire

Education Nationale, Air Normand, Cardère, service éco-pédagogie Ville du Havre

Financements

BP total de l'action : 79 580 euros

Subvention ARS : 10 000 euros

Calendrier prévisionnel

Années scolaires de 2012 à 2016

Evaluation des Risques Sanitaires de Zone (ERS-Z) sur l'agglomération havraise

2

SANTÉ GLOBALE

Porteur de l'action

DREAL, ARS Haute-Normandie, CODAH
Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Analyse globale des risques sanitaires à l'échelle de tout ou partie du territoire de la CODAH (étude de zone) qui répondrait à la question suivante : la population de la zone du Havre est-elle exposée, du fait de la superposition des émissions portuaires, industrielles, des activités humaines (transports, chauffage urbain...) à un niveau de risque supérieur au niveau jugé acceptable par les pouvoirs publics ? Si oui, par quels moyens peut-on ramener cette exposition à un niveau acceptable ?

Description

Un groupe projet composé de la DREAL, l'ARS et la CODAH va être constitué afin d'identifier les objectifs précis de l'évaluation de risques sanitaires et de déterminer la zone géographique à retenir.

Public cible

Services de l'Etat et des collectivités concernés par cette thématique
Les industriels
Les associations environnementales représentant la société civile

Partenaire

Air Normand, CCIH, GPMH, industriels, associations
Nota : mise en place d'un comité de pilotage qui intégrera personnes qualifiées et société civile.

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Le financement de l'ERS-Z sera défini au sein du comité de pilotage qui intégrera les personnes qualifiées et les représentants de la société civile.

La prise en charge de l'étude sera répartie entre l'ARS, la DREAL, la CODAH et les émetteurs par l'intermédiaire de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et fera l'objet le cas échéant d'un avenant.

A titre indicatif, l'étude similaire menée à Port-Jérôme a eu pour coût près de 220 000 euros.

3

AIR

► Création d'un pollinarium sentinelle aux jardins suspendus

Porteur de l'action

Ville du Havre, Direction des espaces verts et CODAH,
Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

- Prévenir les risques allergènes et améliorer la prise en charge des personnes allergiques

A court terme, les informations relevées par le pollinarium (début et fin d'émission de pollen) déterminent le début et la fin du traitement antihistaminique des personnes allergiques.

A moyen terme, les données collectées tout au long de la saison pollinique participent au diagnostic allergique des allergologues : à l'automne, le médecin et son patient font l'analyse des périodes où la gêne a été la plus importante ; le relevé des observations du pollinarium aidant, un premier diagnostic sur la nature de l'allergie est fait, qui devra ensuite être confirmé par des tests cutanés et un bilan sanguin.

- Sensibiliser le public aux plantes allergisantes

Le jardin du pollinarium est également un jardin pédagogique : il assure l'information du grand public sur les plantes allergisantes et les risques allergiques, information disponible pour les visiteurs.

Description

Aménager un espace scientifique et pédagogique au sein des Jardins Suspendus du Havre, jardin public ayant l'ambition d'évoluer en jardin botanique (ces établissements se caractérisent par le lien qu'ils opèrent entre les hommes et les végétaux).

Sera présentée une large palette de plantes allergènes, dont les émissions de pollens seront suivies quotidiennement. Cette information sera alors transmise immédiatement à l'Agence régionale de santé ainsi qu'aux allergologues et aux médecins généralistes qui le souhaiteront afin de privilégier des traitements préventifs et non plus curatifs.

Public cible

Population générale
Médecins spécialistes ou généralistes dont allergologues

Partenaire

ARS de Haute-Normandie, Air Normand, APRIAN (Association des allergologues de Haute-Normandie), Professionnels de santé

Financements

Budget total de l'action : 79 000 euros (investissement et fonctionnement)

Subvention CODAH : 60 000 euros

Financement ARS de 5 500 euros dans le cadre de la contractualisation avec Air Normand (fonctionnement)

Calendrier prévisionnel

Travaux fin 2012 - Premières observations au printemps 2013

Surveillance de l'évolution du profil olfactif de la zone industrielle et portuaire du Havre

4

AIR

Porteur de l'action

Air Normand

Objectifs

Depuis 10 ans, une opération intitulée « les nouveaux cyrano » a été lancée par l'Association Air Normand. Cette opération vise à identifier et quantifier les odeurs aux alentours de la zone industrielle du Havre. L'objectif est d'aider les entreprises à réduire leurs émissions odorantes pour améliorer le cadre de vie.

Description

La Communauté de l'agglomération havraise est adhérente de l'association Air Normand et membre du comité de pilotage de cette action. Le rôle du comité de pilotage est d'initier, d'animer et de valider les différentes étapes de déroulement du projet y compris les actions de communication.

En 2002, a été réalisé le profil olfactif d'une quarantaine d'entreprises. Ce comité de pilotage a décidé de réaliser une mise à jour de ces profils en 2012.

Le programme « les nouveaux cyrano » poursuit les mêmes objectifs :

- la compréhension du paysage olfactif de la région havraise,
- la détermination de l'origine et l'intensité des odeurs,
- le mode de propagation des odeurs selon les conditions météorologiques,
- l'évaluation de l'efficacité des moyens de réduction des nuisances odorantes mis en œuvre par les sites émetteurs.

Pour mener à bien cette opération, l'association a « recruté » de nouveaux nez qui ont été formés de septembre 2011 à février 2012. Les bénévoles, une fois formés, ont rejoint les groupes constitués précédemment et doivent procéder depuis leurs domiciles répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération à des relevés olfactifs de janvier à décembre 2012.

Public cible

Les habitants de l'agglomération

Partenaire

Une convention de partenariat a été signée entre l'association Air Normand, la CODAH, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, l'Association des Usagers de la Plaine Alluviale de l'Estuaire de la Seine (AUPAES), la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc et la Communauté de Communes du Pays de Honfleur.

Calendrier prévisionnel

Restitution des travaux courant 2013

5

AIR

► Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur : accompagnement des collectivités pour la mise en place

Porteur de l'action

Air Normand / ARS / CODAH

Objectifs

Sensibiliser les communes de la CODAH à l'importance de la qualité de l'air intérieur dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles réglementations (surveillance de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et réglementation thermique) tout en les accompagnant.

Description

Organiser des réunions de sensibilisation relatives à la qualité de l'air intérieur au sein des collectivités, accompagner les mairies volontaires sur leurs projets (construction, réhabilitation, choix de produits peu émissifs, mise en œuvre de campagnes de surveillance, etc.), et à partir de la trousse Eclair.

Public cible

Elus et agents des collectivités, chefs d'établissements, responsables de structure d'accueil
Enfants (crèches et écoles) et public fréquentant les ERP

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Communes et chefs d'établissements, Rectorat

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Financement ARS dans le cadre de la contractualisation avec Air Normand : à définir en fonction du nombre de sites concernés.

Calendrier prévisionnel

Action en cours

Récompenser les navires respectueux de l'environnement (ESI) ◀

6

AIR

Porteur de l'action

GPMH (Grand Port Maritime du Havre)

Objectifs

Dans la continuité des actions mises en œuvre en faveur de l'environnement, le Directoire du Grand Port Maritime du Havre a pris la décision de récompenser, en 2012, des compagnies maritimes qui exploitent au Havre, les navires les plus respectueux de l'environnement

Il s'agit de réduire les impacts de l'activité portuaire sur les milieux (notamment sur la qualité de l'air) par un objectif de diminution des émissions de gaz à effets de serre de 3% par an dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement.

Description

Depuis le 1er janvier 2012, la possibilité est offerte aux 10 armements maritimes conteneurs ou rouliers les plus performants, au regard de la diminution des rejets de leurs navires dans l'atmosphère, d'obtenir une « récompense environnementale » permettant de réduire leurs droits de port navires jusqu'à 10% selon les conditions mises en place au Havre.

Soutien au développement des escales « vertes ».

Le montant de l'encouragement pourra atteindre jusqu'à l'équivalent de 10% des droits de port.

Public cible

Armements maritimes conteneurs ou rouliers.

Partenaires

PEP'S Plan Energie Climat de la CODAH
Charte internationale « World Port Climate Initiative »

Calendrier prévisionnel

Mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2012.

7

► Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et améliorer le repérage

HABITAT

Porteur de l'action

CODAH – Direction Santé Hygiène Environnement et Direction Habitat

Objectifs

Lutter contre l'habitat dégradé

Description

- Gestion de la lutte contre l'habitat indigne (au titre du code de la Santé Publique)
- Coordination Lutte contre l'Habitat Indigne.
- Comité Local Habitat Indigne (CLHI)
- Mise en œuvre de dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du territoire communautaire (PIG et OPAH)
- Formation à destination des travailleurs sociaux : formation pratique sur les outils de lutte contre l'habitat indigne
- Développement de la compétence par la formation des acteurs de terrain
- Organisation du suivi des actes de police administrative et des actions en matière de poursuites judiciaires
- Etude d'opportunité sur visite préalable à la location
- Informer les bailleurs sur les règles locatives

Public cible

Habitants de l'agglomération
Membres CLHI
Acteurs sociaux de terrain

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Services compétents en matière de :

- Salubrité : Direction Santé Hygiène Environnement CODAH.
- Sécurité : Service Protection Civile Urbaine de la ville du Havre ou services techniques des communes.

Département 76 : Direction de l'aménagement et Action sociale, CCAS communaux, CAF, Opérateurs réhabilitation (PIG et OPAH), ARS Haute-Normandie, Préfet, DDTM

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 8 300 euros

ARS : mise à disposition de moyens humains

Calendrier prévisionnel

Actions en cours : CLHI, toute l'année

Courant 2012/2013 : Visites préalables à la mise en location, formation des acteurs de terrain (à partir de 2013), document d'informations.

Contrat local de lutte contre la précarité énergétique ◀

8

HABITAT

Porteur de l'action

CODAH – Ville du Havre

Objectifs et description

Le Contrat Local d'Engagement (CLE) territorial vise l'amélioration thermique du parc de logements privés du département de la Seine-Maritime, grâce à :

- un repérage et un accompagnement des propriétaires occupants modestes en situation de précarité énergétique, par la mobilisation des équipes d'ingénierie spécialisée de la Mission rénovation de la CODAH et des équipes OPAH-RU de la ville du Havre pour un meilleur ciblage sur les travaux les plus efficaces en termes d'amélioration de la performance énergétique.

L'accompagnement des ménages porte sur la définition des travaux à réaliser avec des visites des logements par les équipes, la mise en place d'un accompagnement social si nécessaire et le montage financier et administratif de leur dossier de financement.

Les travaux réalisés doivent permettre une amélioration d'au moins 25% de la performance énergétique du logement, attestée par une évaluation énergétique avant travaux et une évaluation projetée après travaux.

- une augmentation du soutien financier aux ménages propriétaires, notamment par le versement de l'aide forfaitaire de solidarité écologique (ASE) de l'ANAH (1 600 euros), de l'aide apportée par la CODAH sur ses fonds propres dans le cadre du dispositif ASE (2 400 euros), en complément d'autres aides publiques ou privées notamment de la ville du Havre et / ou du Département.

L'Espace Info Energie de la CODAH assure le relais de l'information sur les dispositifs dans le cadre du CLE et informe également les ménages non éligibles sur les autres dispositifs d'aides financières pour les travaux d'économies d'énergie.

Un travail d'identification des zones d'intervention prioritaires pour la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation est également prévu pour mieux cibler ces dispositifs et optimiser les soutiens futurs.

Public cible

Les propriétaires occupants ayant de faibles ressources financières en situation de précarité énergétique.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH, Ville du Havre, Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Département 76

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 213 800 euros par an sur 5 ans

Calendrier prévisionnel

Depuis 2010 et action prévue jusqu'en 2017

9

► Atelier Casa Bella

HABITAT

Porteur de l'action

Ville du Havre – CCAS – Pôle Action Sociale

Objectifs

Mettre en œuvre des ateliers techniques et/ou thématiques à domicile et/ou en ateliers collectifs portant sur la notion du « savoir habiter » dans une démarche de développement durable

Description

Deux techniciens animent des ateliers pédagogiques et techniques de sensibilisation et/ou d'apprentissage au « Savoir Habiter » visant l'appropriation, le bon usage et l'entretien du logement par son/ses occupant(s).

Contenu des ateliers :

- Maîtrise des énergies (fonctionnement, usage, les bons réflexes, les risques...)
- Entretien des équipements (système d'aération, chaudière, risques sanitaires...)
- Prévention des risques domestiques
- Sensibilisation à la gestion des déchets
- Sensibilisation aux risques sanitaires en cas de mauvais usage et/ou mauvais environnement du logement
- Connaissances et traitements des nuisibles (punaises, cafards, rats,...)

Remise d'un kit économies d'énergies et sécurité (détecteur de fumée).

Dix ateliers par an x 750 euros, soit 7 500 euros

Public cible

Locataires du parc privé, propriétaires occupants rencontrant des difficultés sociales et économiques.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CAF, Département 76, EDF, CODAH, VDH, GDF Suez, SAMSAH, SAVS

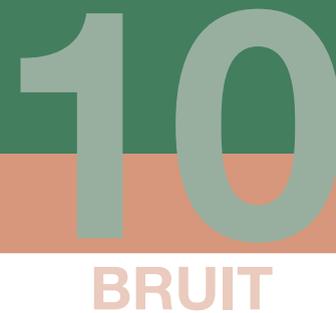
Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 7 500 euros
Subvention ARS : 3 000 euros

Calendrier prévisionnel

2013

Observatoire de l'environnement sonore ◀



Porteur de l'action

CODAH – Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs et description

Conformément à la réglementation européenne, les cartes de niveaux sonores du territoire de la CODAH ont été réalisées courant 2011.

Ces cartes sont le résultat d'une modélisation à une échelle macroscopique qui nécessite un travail d'analyse à une échelle plus fine pour identifier des secteurs à enjeux et déterminer des priorités d'action.

L'objectif est de mettre en place un partenariat avec les différents acteurs concernés pour effectuer le travail d'analyse nécessaire pour l'élaboration et le suivi du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

Missions :

- accompagner et suivre la publication des cartes,
- élaborer et mettre à jour le PPBE,
- suivre les projets et les actions pouvant avoir un impact sur l'environnement sonore,
- proposer des avis sur les grands projets d'aménagement (aider à définir pour ces projets un environnement sonore confortable pour les habitants et/ou les riverains).

Organisation :

- un comité de pilotage (les maires des communes membres qui souhaitent y participer ou leurs représentants, les directeurs généraux ou leurs représentants, les représentants des partenaires) qui validera les propositions d'orientations,
- un comité de suivi (techniciens des communes et des partenaires, experts, représentants d'associations...),
- des groupes projets (les techniciens, experts concernés par la thématique, des citoyens).

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 5 000 euros

Calendrier prévisionnel

- 4 juin 2012 : comité de pilotage pour acter la création de l'observatoire de l'environnement sonore
- 13 juin 2012 : présentation du projet d'observatoire de l'environnement sonore en conférence Salubrité publique – Air - Bruit - Espaces naturels
- Fin premier semestre 2012 : publication des cartes (pour répondre aux obligations légales)
- 27 septembre 2012 : proposition de création de l'observatoire de l'environnement sonore en bureau communautaire (note d'orientation)
- Octobre 2012 : réunion du comité de suivi pour planifier les travaux à mettre en place
- Juin 2013 : publication du PPBE après validation par le conseil communautaire et enquête publique (pour répondre aux obligations légales)



BRUIT

► Sensibilisation à l'environnement sonore et prévention du bruit

Porteur de l'action

ARS Haute-Normandie et CODAH
Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Favoriser le déploiement des actions régionales sur l'environnement sonore dans le territoire de l'agglomération havraise

Description

Le Kalif est le relais régional de l'association AGI-SON, qui mène au niveau national une campagne de prévention des risques auditifs encourus lors de la pratique et l'écoute des musiques amplifiées. Les concerts pédagogiques permettent de sensibiliser les collégiens et lycéens du territoire sur cette question.

Les Passeurs d'Ondes interviennent en Haute-Normandie via un évènement, qui s'intitule « La soupe aux oreilles », un spectacle musical jeune public visant à le sensibiliser à préserver leur audition.

Ces actions pourront être intégrées dans le programme « Ta santé, ta planète, à toi d'agir ». Elles viendront en complément de l'atelier de sensibilisation au bruit qui consiste à faire comprendre aux enfants le fonctionnement de l'oreille et l'environnement sonore. Cet atelier s'organise autour d'échanges oraux avec les enfants grâce à trois jeux rapides (Jacques a dit, loto sonore, effet cocktail...) pour les CP et CE1. Des notions sur les niveaux sonores, les moyens de mesure et le fonctionnement de l'oreille sont également abordés pour les CM1 et CM2.

Public cible

Toutes les classes du CP au CM2 des écoles primaires de l'agglomération havraise
Les collégiens
Les lycéens

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Education Nationale

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Les actions Kalif et Passeurs d'ondes sont déjà financées par l'ARS

Calendrier prévisionnel

Années scolaires 2012/2013.

Atelier Cuisine plaisir et découverte ◀



Porteur de l'action

Pôle Action Sociale, CCAS, Ville du Havre

Objectifs

Action destinée aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) dont l'objectif est de prévenir les troubles alimentaires, promouvoir une alimentation équilibrée, rompre l'isolement, restaurer l'estime de soi.

Description

Deux ateliers de trois heures par participants et par semaine en groupe de huit maximum au sein d'une épicerie sociale.

Durée de l'action pour les participants : de 6 mois à 2 ans.

Les plats, confectionnés en fonction de la composition familiale du ménage, sont ramenés chez soi en fin d'atelier. L'atelier constitue également une aide alimentaire.

Un atelier est l'occasion de travailler sur :

- la planification d'une recette de cuisine équilibrée (entrée / plat ou plat / dessert).
- l'acte d'achat des denrées, la réflexion sur le budget : (les participants achètent les denrées dans l'épicerie sociale)
- l'élaboration des plats : préparation des aliments, techniques de cuisine, conservation, travail sur le goût.
- l'hygiène et la propreté : nettoyage des locaux, sensibilisation à l'hygiène personnelle

Public cible

Les bénéficiaires des ateliers cuisine du CCAS et les bénéficiaires du RSA.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Département de Seine-Maritime (financier majoritaire de l'action)

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 77 912 euros

Subvention ARS : 10 000 euros

Calendrier prévisionnel

Année 2012/2013

13

NUTRITION

► Alimentation Petit Budget

Porteur de l'action

IRSA (Institut Inter Régional pour la Santé)

Objectifs

Promouvoir des comportements et un environnement favorables à la santé.

Favoriser la composition de repas équilibrés avec un petit budget. Permettre de concilier petit budget et équilibre alimentaire.

Amener à une prise de conscience du rôle prédisposant de l'alimentation et de l'activité physique sur la santé, en particulier dans le domaine de la prévention des maladies cardio-vasculaires et des cancers.

Description

Réalisation d'ateliers sur l'équilibre alimentaire animés par une diététicienne.

Échanges et réflexions au cours de ces ateliers interactifs sur les facteurs environnementaux et comportementaux liés à l'obésité tels que les mauvaises habitudes alimentaires et l'inactivité physique.

Constitution de groupe de participants pour des échanges interactifs d'éducation pour la santé avec une diététicienne.

Préparation du contenu des différents ateliers et des supports de communication en concertation avec le médecin.

Repérage du public lors de l'Examen Périodique de Santé ou au sein d'associations partenaires.

Inscription des personnes intéressées à trois ateliers collectifs successifs sur la nutrition (groupe de dix personnes maximum).

Animation des ateliers d'une durée de deux heures chacun par la diététicienne.

Public cible

Adultes et leur famille en situation de précarité.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CPAM, ARS, Associations de réinsertion (AHAM, AHAPS ...).

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 8 696 euros

Subvention CODAH : 3 000 euros

Subvention ARS : 5 696 euros

Calendrier prévisionnel

Action pérenne depuis 2007

Stand itinérant de communication sur les marchés ◀

Porteur de l'action

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de Haute-Normandie – Pôle Offre Alimentaire

Objectifs

Trois axes de communication : manger local, de qualité et équilibré.

Communiquer auprès du grand public sur ces thèmes et créer des échanges sur des bonnes pratiques alimentaires.

Description

Stand avec brochures et questionnaires que les chalandes remplissent. Après tirage au sort, le gagnant repart avec un panier de fruits et légumes locaux.

Le stand est animé par l'association Cardere et des structures membres du comité régional de l'alimentation (CRALIM) co-animent le stand.

L'action est amenée à évoluer avec une sensibilisation en amont d'un public cible à identifier localement avec les collectivités concernées.

Public cible

Grand public

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Membres du CRALIM et collectivités pour l'année 2012

Calendrier prévisionnel

Action en cours en 2012

15

NUTRITION

► Ta santé, ta planète, à toi d'agir

Porteur de l'action

CODAH – Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Le programme « Ta santé, ta planète, à toi d'agir » répond aux objectifs de l'éducation à la santé à l'école, à savoir :

- développer le respect de soi-même et l'autonomie
- promouvoir le respect d'autrui et la solidarité
- sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement

Les actions sont ajustées en fonction des cycles scolaires avec une implication des parents dans les activités proposées aux enfants. Ces dernières permettent aux enfants d'acquérir des connaissances sur des thèmes prioritaires de santé et les aident aussi à prendre soin d'eux-mêmes, à mieux vivre ensemble et à être acteur de leur santé.

Description

Le programme se décline en plusieurs ateliers portant sur la nutrition, l'équilibre alimentaire et l'activité physique.

Atelier goûteur d'eau

- Prendre conscience de la nécessité de boire de l'eau
- Limiter la consommation de boissons sucrées
- Les notions abordées sont le goût de l'eau (minérales, pétillantes, aromatisées sans sucre ni édulcorant, l'eau du robinet), et l'eau comme un plaisir.

Un « pédibus » à l'école

- Susciter l'activité physique chez l'enfant
- Favoriser la marche à pied pour se rendre à l'école
- Faire prendre conscience aux élèves des avantages d'un dispositif « pédibus » pour l'environnement, la santé et la sécurité routière.

« Epiez dans l'plat »

- Sensibiliser les enfants à une alimentation responsable, solidaire et durable
- Création d'ateliers à partir de la mallette réalisée par l'association Cardère. Trois thèmes privilégiés autour des aliments : des choix dès l'achat ; la consommation d'une tomate ; quand saison rime avec raison.

Le commerce équitable

- Apprendre aux enfants à consommer les produits locaux de proximité et les produits de saison
- Découverte du commerce équitable à partir du parcours du cacao, découverte des étapes de la production à la livraison et dégustation de produits issus du commerce équitable.

Le petit-déjeuner

- Faire comprendre la nécessité d'un petit-déjeuner
- Introduire la notion de petit-déjeuner équilibré afin de lutter contre le grignotage.

Un petit-déjeuner équilibré, associant parents et enfants, est organisé à l'école. A l'issue de cet événement, une intervention est organisée à l'intention des parents afin de leur faire prendre conscience de l'importance de ce repas et de les aider à établir un petit-déjeuner équilibré à partir de leurs habitudes.

Public cible

Toutes les classes du CP au CM2 des écoles primaires de l'agglomération havraise bénéficiant du programme

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Education Nationale, Air Normand, Cardère, service éco-pédagogie Ville du Havre

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Cf. Fiche action 1

Calendrier prévisionnel

Années scolaires de 2012 à 2016

Porteur de l'action

Centre social AGIES - Association Gonfrevillaise d'Initiatives, d'Echanges et de Solidarité

Objectifs

Promouvoir l'équilibre alimentaire

- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire dans un contexte de surpoids infantile
- Accompagner le parent dans son rôle éducatif

Description

Organisation de rencontres parents-enfants avec une diététicienne pour informer autour de l'équilibre alimentaire ; utilisation d'outils d'interventions diversifiés lors des séances pour une meilleure appropriation des messages par les participants.

- des temps d'informations concernant les groupes d'aliments, la répartition des repas et l'apport calorique...
- des exercices pédagogiques autour notamment du sentiment de satiété...
- la réalisation de menus équilibrés et adaptés à la famille, à l'âge de l'enfant...
- le partage de repas en commun.

Les parents bénéficient de conseils et des exercices pédagogiques pratiqués qu'ils peuvent reproduire à la maison.

Il est proposé au groupe de participer à des temps collectifs de promotion de la santé.

Douze séances de 1h30, réparties sur l'année.

Différents intervenants seront présents durant l'atelier, dont une diététicienne, une technicienne d'intervention sociale et familiale et des professionnels de la restauration.

Des sorties sont programmées en lien avec la thématique.

Public cible

Trente familles différentes, avec un parent et un enfant (familles inscrites dans le cadre du Programme de Réussite Educative et familles accueillies au Centre Social).

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH – Direction Santé, Hygiène, Environnement, Mairie de Gonfreville-l'Orcher (CCAS, pôle social, service restauration...), ADEO, Centre Médico-social de Gonfreville-l'Orcher

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 9 214 euros
Subvention CODAH : 1 600 euros
Subvention ARS : 1 600 euros

Calendrier prévisionnel

Action en cours, chaque année depuis 2011

17

NUTRITION

► Nutrition, équilibre alimentaire et activité physique

Porteur de l'action

Seine Estuaire Santé Environnement

Objectifs

Objectifs généraux :

- Améliorer la situation locale en matière d'équilibre alimentaire, de nutrition et d'activité physique sur le territoire de l'Estuaire de la Seine
- S'inscrire en cohérence avec les objectifs prioritaires et les référentiels du Programme National Nutrition Santé (PNNS)

Objectifs spécifiques :

- Informer pour mieux prévenir : promouvoir une démarche globale de qualité nutritionnelle en relayant dans l'Estuaire les messages de santé publique du PNNS
- Proposer aux populations d'accroître leurs capacités à adopter les recommandations du PNNS

Description

Le projet se décompose en trois actions distinctes :

- L'organisation d'un forum pluri-thématique sur la nutrition, l'équilibre alimentaire et l'activité physique dédié aux acteurs du territoire.
- La réalisation et l'animation d'une exposition itinérante pédagogique destinée à apporter des savoirs simples au grand public de façon ludique, pour agir sur les comportements liés à la nutrition, à l'équilibre alimentaire et à l'activité physique.
- La communication et la diffusion de messages de santé publique dans l'Estuaire.

Public cible

Forum : il s'adressera à un public de professionnels du social, de l'éducatif, de la culture, de la santé, du sport, des collectivités locales mais également des habitants relais, des élus, des représentants d'associations...

L'exposition itinérante : elle s'adressera à un public familial

Les messages de santé publique : ils s'adresseront aux habitants de l'Estuaire de la Seine

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Les Réseaux Locaux de Promotion de la Santé présents dans quatre pays de l'Estuaire, les collectivités locales

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 85 584 euros

Subvention ARS : 4 000 euros en 2012.

Possibilité de poursuite du financement en fonction des actions à venir dans le cadre d'un avenant.

Calendrier prévisionnel

Action à venir, fin 2012/2013

La santé par le sport en faveur des publics fragilisés ◀

Porteur de l'action

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) 76

Objectifs

Prévenir les problèmes de santé, d'hygiène de vie, d'hygiène corporelle
Travailler avec un public en grande difficulté (manifestant des signes de vieillissement précoce) via la pratique d'activités physiques.

Description

Il s'agit, à titre expérimental, d'amener le public des pensions de familles, sédentaire, à pratiquer du sport, l'activité physique étant alors utilisée comme un vecteur de messages santé généralistes et individualisés. Il sera introduit des interventions pédagogiques qui portent sur l'hygiène, les modes de vie, la santé qui ont été développées par les fédérations sportives.
Un comité de pilotage composé des partenaires cités ci-dessous auxquels s'ajoutent la DDCS et l'ARS, en charge de suivre ce projet.

Public cible

Publics des pensions de familles du Havre. Le projet est prévu pour s'étendre au public des résidences sociales.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Ville du Havre, associations (Habitat et humanisme et l'AHAPS), les mouvements sportifs, les comités départementaux (Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM) Sport pour tous, Fédération Française de gymnastique comité 76 et pétanque)

Calendrier prévisionnel

Démarrage juillet 2012
Bilan prévu en décembre 2012

► Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Objectifs

La DDCS soutient les associations sportives existantes et contribue au développement de nouvelles pratiques, y compris les pratiques non compétitives, vers un large public. Elle participe également à la sensibilisation des éducateurs sportifs par la formation initiale et continue.

Description

La DDCS finance des associations par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) en privilégiant le soutien des actions de développement à l'accessibilité au sport pour le plus grand nombre possible d'utilisateurs et à l'accueil des publics cibles. Le cœur de métier de la DDCS porte sur le développement des pratiques d'activités physiques et sportives et non sur la promotion de pratiques compétitives qui relèvent plus souvent du domaine régional et national.

Pour les éducateurs sportifs, la DDCS inscrit la diététique au cursus de formation du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), ainsi que des notions de pratique des activités physiques et sportives adaptées aux publics sédentaires.

Public cible

Clubs sportifs
Médecins traitant et/ou médecins du sport pour les visites et les certificats médicaux
Organismes de formations aux métiers du sport

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Mouvement sportif (Comité Départemental Olympique et Sportif / Comités Départementaux Sportifs)
Association Profession Sport et Jeunesse (APSJ) 76 et autres OF du 76

Calendrier prévisionnel

Action en cours et à venir

Mouv'Eat : Manger mieux, bouger plus ◀

Porteur de l'action

Les collectivités locales.

Sur l'agglomération, les communes adhérentes sont Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher et Harfleur.

Objectifs

Les objectifs nationaux de l'opération « Mouv'eat » sont de :

- Valoriser au niveau national des actions et politiques de nutrition mises en place tout au long de l'année par les collectivités locales,
- Fédérer les collectivités locales engagées dans la nutrition au sein d'un réseau fiable et durable. Cela leur donne l'opportunité d'échanger avec d'autres collectivités investies comme elles pour la nutrition, et de partager leurs expériences et bonnes pratiques.

La coordination de Mouv'eat est assurée par l'équipe de l'association « Les Eco Maires ».

Au niveau national et afin de conférer à l'opération Mouv'eat toute sa reconnaissance et sa dynamique, un comité d'acteurs a été mis en place. Il regroupe :

- Un comité des villes, représentant les villes fondatrices, les villes engagées ainsi que les villes-pilotes qui soutiennent les réunions régionales ;
- Des experts et réseaux pouvant conseiller les acteurs, garantir la qualité de l'opération au regard des sujets abordés et relayer l'opération auprès de leurs membres
- Des entreprises et des syndicats professionnels concernés par cette thématique et pouvant s'impliquer localement auprès des collectivités.

Description

Il s'agit de :

- Mobiliser l'ensemble des partenaires et des habitants autour d'un programme d'actions mettant en lumière les recommandations du PNNS ; ce programme se constituera autour de 3 grands axes : l'éducation à l'alimentation, l'éducation sportive dite de loisirs et la place du développement durable.
- Valoriser durant une semaine nationale, des engagements pris et actions menés sur le territoire, relayant le message « manger mieux, bouger plus ! »

Public cible

Tout public

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Ville du Havre, associations (Habitat et humanisme et l'AHAPS), les mouvements sportifs, les comités départementaux (Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM) Sport pour tous, Fédération Française de gymnastique comité 76 et pétanque)

Calendrier prévisionnel

La 3^{ème} semaine de novembre ; la 6^{ème} édition de Mouv'Eat aura lieu cette année du 19 au 25 novembre 2012

AXE STRATEGIQUE 2

Promouvoir des comportements favorables à la santé et renforcer la politique de prévention



AXE STRATEGIQUE 2

Promouvoir des comportements favorables à la santé
et renforcer la politique de prévention

- ▶ Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème.....47
- ▶ Les priorités du projet régional de santé.....48
- ▶ Les objectifs opérationnels.....49

FICHES ACTIONS

- 19. Ta santé, ta planète, à toi d'agir.....50
- 20. Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS) des Quartiers Sud.....51
- 21. Question Réponse Santé.....52
- 22. Création d'une vitrine santé dans la ville d'Harfleur.....53
- 23. Forum Santé Etudiants.....54
- 24. Prévention des risques à l'adolescence.....55
- 25. Atelier Bien-être, estime de soi et soutien à la parentalité.....56
- 26. Prévention des addictions.....57
- 27. Prévention des conduites à risques addictives.....58
- 28. Promotion de l'action M'T Dents.....59
- 29. Dépistage des troubles des apprentissages (langage, hyperactivité, psychiatrie).....60
- 30. Etude relative à la prise en charge des troubles spécifiques du langage (TSL).....61
sur Le Havre
- 31. Les relations garçons/filles.....62
- 32. Soleil Attitude.....63
- 33. Promotion du dépistage du cancer du sein.....64
- 34. Prévention des cancers et promotion des dépistages organisés.....65
- 35. Renforcer la couverture vaccinale sur l'agglomération havraise.....66
- 36. Information et proposition de mise à jour des vaccins des collégiens en classe de 6^{ème}...67

FICHES RESSOURCES

- Institut Régional d'Education pour la Santé (IREPS) de Haute-Normandie.....68
- Nautilus (association Oppelia).....69
- CEntre de DOcumentation en Santé publique (CEDOS), CODAH.....70
- EMMA.....71

► Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème

● Les causes de décès : un rang identique à celui observé en France mais une part plus importante pour les tumeurs

- Trois causes principales (plus de 60% des décès) : les tumeurs, les maladies de l'appareil circulatoire et les morts violentes (traumatismes, accidents, suicides).

● Des surmortalités encore importantes malgré l'amélioration des dernières décennies

- Une surmortalité de 9% par rapport à la France sur la période 2003-2006

- D'importantes différences selon les communes

Trois villes présentent des surmortalités importantes par rapport à la France : Le Havre (+11%), Harfleur (+17%) mais surtout Gonfreville-l'Orcher (+34%) ; une surmortalité moins marquée à Montivilliers (+5%) ; les autres communes présentent des phénomènes de sous-mortalité : -3% pour Cauville-sur-mer, Epouville, Fontenay, Gainneville, Manéglise, Mannevillette, Notre-Dame-du-Bec, Rogerville, Rolleville, Saint-Martin-du-Manoir, et jusqu'à -21% pour Sainte-Adresse, Octeville-sur-Mer et Fontaine-la-Mallet.

● Une surmortalité prématurée préoccupante

- 1 décès sur 4 survient avant l'âge de 65 ans dans l'Agglomération havraise alors qu'il est de 1 sur 5 en France métropolitaine

- Une part des décès avant 65 ans supérieure à celle de la France : 34,2% des hommes de l'agglomération sont décédés avant 65 ans (contre 27,3%) et 16,1% des femmes (contre 13,1%)

- Des situations également contrastées selon les communes.

● Près de la moitié des décès prématurés pourrait être évitée

● Un public précaire en moins bonne santé et moins suivi

- Des comportements moins favorables pour le tabac et l'activité physique

- Des taux d'obésité et de surcharge pondérale plus forts chez les précaires

- Un recours aux soins plus faible

- Un suivi de l'état de santé moins bon chez les populations précaires : les taux de frottis ou de mammographie non mis à jour sont plus importants chez les femmes identifiées précaires (20,4% versus 16,9% pour les frottis et 12,8% versus 7,0% pour les mammographies)

- Nécessité de soins dentaires de 23,4% chez les hommes précaires pour 17,2% en population générale.

● Les jeunes scolarisés

- Des jeunes en bonne santé : 46,5% des jeunes de 5ème de l'agglomération s'estiment en très bonne santé et 53,6% en bonne santé contre respectivement 49,5% et 48,2% des jeunes haut-normands

- Un repérage plus fréquent de situation d'obésité : 3,8% des filles et 2,1% des garçons de 5ème scolarisés sur l'agglomération versus 3,1% des filles et 2,5% des garçons haut-normands

- Des prévalences de l'asthme plus élevées parmi les élèves de 5ème de l'agglomération havraise que parmi ceux de la région

- Des troubles du comportement ou des apprentissages plus élevés parmi les élèves de 5ème de l'agglomération havraise que parmi ceux de la région

- Des meilleurs taux de recours aux soins chez les jeunes scolarisés par rapport aux jeunes de la région.

► Les priorités du projet régional de santé

Le schéma régional de prévention identifie trois priorités d'action :

- Inscrire la prévention et la promotion de la santé tout au long de la vie : les actions seront prioritairement organisées en direction des personnes en situation de précarité : les jeunes (amélioration de l'accès et de l'utilisation des méthodes contraceptives, actions ciblées pour lutter contre les addictions, le suicide, l'obésité), les adultes (prévention des pratiques addictives notamment), les personnes âgées et les personnes handicapées ;
- Soutenir les dispositifs de prévention majeurs : amélioration de la couverture vaccinale et des taux de dépistage (cancer du sein, cancer colorectal), en particulier dans les territoires présentant les taux les plus faibles et développement de l'éducation thérapeutique du patient ;
- Réduire les inégalités en renforçant les actions de prévention-promotion de la santé dans les territoires identifiés comme prioritaires (Le Havre, Gonfreville-l'Orcher et Harfleur).

► Les objectifs opérationnels

- Développer une culture de prévention : information, sensibilisation des professionnels et de la population (conduites à risques, éducation thérapeutique...)
- Améliorer le dépistage et le repérage (cancers, maladies chroniques...)
- Renforcer la couverture vaccinale.

Axe 2. Promouvoir des comportements favorables à la santé et renforcer la politique de prévention		
Thématique	Intitulé de l'action	Porteur
Santé globale	Ta santé, ta planète, à toi d'agir!	CODAH
	Forum santé des étudiants	CODAH
	Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS)	Ville du Havre
	Atelier Bien-être, estime de soi et soutien à la parentalité	AGIES
	Question réponse santé	IRSA
	Prévention des risques à l'adolescence	AGIES
	Vitrine Santé	Ville d'Harfleur
Addiction	Projet global « prévention des addictions »	CODAH
	Prévention des conduites à risques addictives	AMISC
Bucco-dentaire	Promotion de l'action M'T Dents	CPAM
Troubles des apprentissages	Dépistage des troubles des apprentissages	Education nationale
	Etude relative à la prise en charge des troubles spécifiques du langage	Ville du Havre
Education à la sexualité	Les relations garçons/filles	AMISC
Cancer	Soleil Attitude	CODAH
	Promotion de dépistage du cancer du sein	CPAM
	Prévention et promotion du dépistage des cancers	CODAH
Vaccination	Renforcer la couverture vaccinale sur l'agglomération havraise	CODAH
	Information et proposition de mise à jour des vaccins des collégiens en classe de 6 ^{ème}	Département 76
Structure ressource et thématique	IREPS HN	
	Nautilia	
	CEDOS / CODAH	
	EMMA	

19

SANTÉ GLOBALE

► Ta santé, ta planète, à toi d'agir

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Le programme « Ta santé, ta planète, à toi d'agir » répond aux objectifs de l'éducation à la santé à l'école, à savoir :

- développer le respect de soi-même et l'autonomie
- promouvoir le respect d'autrui et la solidarité
- sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement.

Les actions sont ajustées en fonction des cycles scolaires avec une implication des parents dans les activités proposées aux enfants. Ces dernières permettent aux enfants d'acquérir des connaissances sur des thèmes prioritaires de santé et les aident aussi à prendre soin d'eux-mêmes, à mieux vivre ensemble et à être acteur de leur santé.

Description

Le programme se décline en plusieurs ateliers portant sur la santé globale.

Formation des enseignants

Proposer aux enseignants des formations afin de pérenniser la démarche engagée dans le cadre du programme global.

Additions

Construire un programme de sensibilisation des élèves des écoles primaires de la CODAH reposant sur le développement des compétences psycho-sociales des enfants.

Prévention solaire

Faire prendre conscience à l'enfant de l'importance des effets du soleil pour notre santé.

Public cible

Toutes les classes du CP au CM2 des écoles primaires de l'agglomération havraise bénéficiant du programme

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Education Nationale

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Cf. Fiche 1

Calendrier prévisionnel

Années scolaires de 2012 à 2016

Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS) des Quartiers Sud



Porteur de l'action

Ville du Havre

Objectifs

- Favoriser/faciliter l'accès aux soins d'une population ciblée,
- Renforcer les dispositifs de prévention et de promotion de la santé visant à réduire les facteurs de mortalité qui sont évitables.

Description

Le volet prévention

- Le relais et le développement sur le terrain des actions de promotion de la santé et de prévention des partenaires (CODAH, CPAM, Département 76 CAF etc.),
- La mise en œuvre d'actions en collaboration avec les partenaires du territoire tels que les écoles, les centres de loisirs, les structures municipales, le CMP etc.,
- La déclinaison de formations et journées de sensibilisation à destination des acteurs locaux afin de développer des actions en faveur des habitants des Quartiers Sud,
- L'organisation de rendez-vous thématiques sur des sujets de santé tels que les rythmes scolaires de l'enfant, les compétences psychosociales, les relations filles-garçons, le diabète etc.

Le volet information

- La mise à disposition de documentation et d'outils de communication fournis par la CODAH,
- Des expositions temporaires sur des thématiques variées.

Public cible

Tout public avec une obligation de prendre en charge les demandeurs d'emploi à hauteur de 50% du public.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH, services Municipaux de la Ville du Havre, IRSA, CPAM du Havre, Département 76, associations du territoire : Armée du Salut, ADOMA, Association Française des Femmes en Difficulté (AFFD)

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 51 112 euros

Le financement sera étudié en fonction de l'évaluation du dispositif.

Calendrier prévisionnel

Dispositif ouvert au grand public depuis janvier 2012

21

SANTÉ GLOBALE

► Question Réponse Santé

Porteur de l'action

IRSA - Institut Inter Régional pour la Santé

Objectifs

- Améliorer l'état de santé des populations précaires
- Favoriser la prise de conscience de leur état de santé
- Faciliter l'accès aux soins
- Améliorer les connaissances sur la santé et promouvoir des comportements favorables à la santé

Description

- Séances collectives d'éducation à la santé à partir des besoins exprimés par le groupe, dans une démarche de santé globale,
- Depuis 2009 : création d'un « module encadrant » à destination des professionnels des associations accueillant l'action,
- Constitution des groupes de dix à quinze personnes sur des chantiers ou association d'insertion, ou structures de type CCAS,
- Échanges avec les encadrants pour connaître les composants et les besoins du groupe,
- Neuf rencontres régulières avec les groupes constitués,
- Création en parallèle de groupes de réflexion sur la santé avec les encadrants sur quatre rencontres.

Public cible

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et minima sociaux
L'action devra se déployer sur les territoires prioritaires.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Département 76, CPAM et associations travaillant dans le champ de l'insertion

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 84 975 euros
Subvention CODAH : 5 000 euros
Subvention ARS : 24 951 euros

Calendrier prévisionnel

Actions en cours

Création d'une vitrine santé dans la ville d'Harfleur



Porteur de l'action

Ville d'Harfleur

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'information « santé prévention » et son appropriation par la population,
- Pallier le manque de visibilité des actions développées sur le territoire d'Harfleur,
- Promouvoir la participation des habitants à ces actions.

Description

Venir à la rencontre de la population en aménageant sur un passage « obligé » (pas loin de la place du marché et du centre piétons) un local commercial désaffecté.

Deux modalités d'actions :

- Une vitrine bien agencée, attractive pour relayer l'actualité santé
- Une ouverture de la boutique sur des plages hebdomadaires pour échanger sur des questions de santé

Public cible

Tous les habitants d'Harfleur au-delà même des publics captés par les services municipaux et institutions diverses et/ou dispositifs

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Réseau « santé social » d'Harfleur : bénévoles associatifs, acteurs sanitaires et sociaux

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Action en cours d'élaboration

Calendrier prévisionnel

Actions à venir

► Forum Santé Etudiants

Porteur de l'action

CODAH – Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Faire la promotion des comportements favorables à la santé auprès de l'étudiant, en le rendant acteur
Améliorer sa connaissance du réseau santé

Description

Réalisation dans les établissements d'enseignement supérieur, de « forum santé » étudiants, constitué d'ateliers de sensibilisation et d'information sur des thématiques de santé publique (addictions, équilibre alimentaire et activités physiques, sommeil, stress, sexualité, conduites à risques, vaccinations, nuisances sonores) avec les partenaires associés.

Public cible

Etudiants de l'enseignement supérieur, âgés de 18 à 25 ans, fréquentant les établissements de l'agglomération

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Directeurs ou responsables d'établissements, service de la médecine préventive et de promotion de la santé, Département et Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG), Direction générale de la police nationale, Sécurité routière, Mutuelles étudiantes SMENO et LMDE, associations et professionnels de santé : diététicienne et masseur-kinésithérapeute

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 12 400 euros
Subvention ARS : 2 400 euros

Calendrier prévisionnel

6 forums en 2012, reprogrammés en 2013

Prévention des risques à l'adolescence ◀



Porteur de l'action

Centre social AGIES - Association Gonfrevillaise d'Initiatives, d'Echanges et de Solidarité

Objectifs

- Informer et sensibiliser à la prévention des risques chez les adolescents,
- Permettre à ce public de prendre soin de soi,
- Amener les adolescents et les parents à réfléchir sur les prises de risques à cet âge.

Description

Durant les deux premiers trimestres :

- Initier une dynamique de rencontres / échanges avec un groupe de collégiens accompagné de leurs professeurs autour du thème « conduites à risques à l'adolescence »
- Ecriture par les jeunes de saynètes reprenant leurs échanges. Trois ou quatre saynètes seront proposées autour de la prévention des risques (les addictions, la sexualité, la prévention routière...). Elles seront ensuite jouées dans le cadre de représentations théâtre forum à l'attention des élèves du collège, de leurs parents et professeurs.
- En parallèle, formation des jeunes du « groupe théâtre » à l'approche du théâtre forum, ainsi que de professeurs volontaires (ex. français...)

Durant le troisième trimestre :

Proposition de plusieurs représentations à l'attention de collégiens et de leurs parents.
Lors de celles-ci, un professionnel sera présent pour apporter des informations complémentaires et répondre aux questions du public.

Cette action permet aux adolescents du groupe théâtre d'être porteurs de message auprès de leurs camarades.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail mené avec le collège Gustave Courbet depuis plusieurs années autour des « relations garçons-filles ».

Public cible

Le groupe jeunes théâtre du collège ou une classe volontaire
Plus largement, 200 adolescents, 50 parents

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement / coordinatrice ASV, le Collège (le groupe théâtre et les professeurs), Planning familial, AHAPS (et notamment le PAEJ), Nautilia

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 11 730 euros
Subvention CODAH : 3 500 euros
Subvention ARS : 1 500 euros

Calendrier prévisionnel

Action à venir en 2013

25

SANTÉ GLOBALE

► Atelier Bien-être, estime de soi et soutien à la parentalité

Porteur de l'action

Centre social AGIES - Association Gonfrevillaise d'Initiatives, d'Echanges et de Solidarité

Objectifs

Renforcer les compétences psychosociales acquises et en développer de nouvelles :

- clarifier son identité, mieux se connaître et identifier ses besoins,
- travailler l'image de soi et valoriser les potentiels de chacun (afin de faire face aux pressions de la vie quotidienne),
- expérimenter en exerçant son sens critique et résister à la pression du groupe,
- développer la communication, la solidarité, respecter les différences,
- développer la compétence en soi, l'estime de soi et surmonter les frustrations et les conflits,
- permettre aux familles une rupture avec leur quotidien,
- donner un sens à sa vie en faisant des choix...

Favoriser la promotion de la santé

- faciliter la rencontre entre parents et la recherche de solutions communes.

Description

- Amener les participants à prendre soin de soi par l'intermédiaire d'animations diversifiées : autour de l'esthétique, la coiffure, la sophrologie, la réflexologie, la prévention tabac, l'information sur l'accès aux soins, la réalisation de bilans de santé...

- Organiser en collaboration avec des parents, des rencontres à thèmes facilitant la relation éducative et la promotion à la santé.

Public cible

50 familles (familles inscrites dans le cadre du Programme de Réussite Educative et familles accueillies au Centre Social)

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement / coordinatrice ASV, CPAM du Havre, Mairie de Gonfreville-l'Orcher et associations locales

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 11 430 euros
Subvention CODAH : 2 300 euros
Subvention ARS : 2 300 euros

Calendrier prévisionnel

Action à venir en 2013

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Objectif général

- Prévenir les addictions le plus tôt possible et ses conséquences

Les objectifs spécifiques

- Développer un programme d'actions de prévention en tryptique : communiquer, former, animer,
- Dynamiser les projets de prévention à l'initiative des partenaires ou des communes de l'agglomération par l'intermédiaire de la « bourse aux actions ».

Description

La campagne d'information et de sensibilisation

Créer et diffuser une communication grand public (campagne de prévention par affiche dans l'agglomération) sur la thématique « tous addict », « addictions, la Codah s'engage », « vivre avec l'addiction qui est en nous »... Le contenu sera travaillé en lien avec Nautilia, puis au sein du COPIL

Public cible : Le grand public

Objectifs principaux :

- susciter le débat, la controverse,
- montrer que la collectivité se saisit de cette question.

La formation des acteurs

Développer la formation des acteurs à « l'approche expérientielle » proposée et encadrée par Nautilia sur deux ou trois jours. Donner suite à cette formation.

Public cible : Les professionnels et responsables associatifs d'un territoire donné, en situation d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, voire d'animation de projets... auprès d'habitants de l'agglomération havraise

Objectifs principaux :

- Renforcer les compétences des professionnels, bénévoles et élus dans une démarche de prévention et de promotion de la santé sur la thématique des addictions,
- Permettre aux acteurs de proximité, dans le cadre d'un travail en réseau, d'accueillir, de repérer, d'aborder et d'orienter les personnes ayant des conduites addictives,
- Sensibiliser les animateurs, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique aux risques liés notamment aux conduites addictives et leur apporter des réponses adaptées aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

Dans un second temps, la CODAH accompagnera les acteurs formés dans la réalisation d'actions de prévention des addictions à l'attention du public qu'ils accueillent.

Les animations / interventions à partir d'outils pédagogiques

- Les animations autour des outils (expositions, jeux, supports pédagogiques)
- Ta santé, ta planète, à toi d'agir
- La bourse aux actions
- Espace de prévention sur les grands événements festifs – Promotion de santé par les pairs (relais)

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Nautilia, Education Nationale, Police, Sécurité routière, services communaux d'action sociale

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 26 000 euros

Projet en cours de finalisation : financement ARS à examiner dans le cadre de la contractualisation avec Nautilia et la CODAH.

Calendrier prévisionnel

Mise en œuvre en 2013

27

ADDICTION

► Prévention des conduites à risques addictives

Porteur de l'action

Centre social AMISC – Association Montivillonne d'Initiatives Sociales et Culturelles

Objectifs

- Créer et ancrer la mise en réseau des acteurs afin de favoriser le lien social,
- Eviter, retarder les premières consommations de produits chez les jeunes,
- Sensibiliser et informer sur les risques liés aux consommations de substances psychoactives,
- Favoriser les relais vers les lieux ressources et d'accompagnement en cas d'addiction et de mal- être,
- Informer, sensibiliser les collégiens et leurs parents.

Description

Ce projet a été construit en lien avec les infirmières scolaires, et les personnes ressources des établissements scolaires.

Les séances sont co-animées par Nautilia et l'animatrice de l'AMISC.

Pour le tabac, des séances d'animation ont été prévues à partir de l'outil Tababox afin de permettre aux élèves de réfléchir aux raisons de fumer ou pas (Des outils d'animation formalisés à partir de Tababox et une diffusion d'un CD du Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES) de Dijon).

Le contenu des séances complète très généralement le travail de dossier demandé par les professeurs aux élèves.

Suite à un travail d'évaluation des besoins, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) a fait appel à l'AMISC afin de développer auprès des premières années des actions collectives mêlant réflexion et information.

Le constat : 40 % des apprentis qui fument souhaitent arrêter de fumer pour des raisons financières essentiellement.

Le RHAFu, présent pendant ce temps d'animation, permet une facilitation pour les jeunes pour accéder à des séances individuelles d'aide à l'arrêt au tabac au sein de l'AMISC et du CFA.

Public cible

Adolescents des collèges/adultes/parents

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) des collèges, fédérations des parents d'élèves, RHAFu, CFA

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 6 000 euros
Subvention CODAH : 3 000 euros
Subvention ARS : 1 500 euros

Calendrier prévisionnel

Actions en cours

Promotion de l'action M'T Dents ◀



Porteur de l'action

CPAM du Havre

Objectifs

Augmenter le taux de participation des enfants de 6, 9, 12, 15 et 18 ans au dépistage bucco-dentaire.

Description

Animation de séances d'information par l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) et remise de documentation dans des classes de CP et de 6ème par la CPAM.

Public cible

Les enfants des secteurs à faible participation au dépistage.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

UFSBD (l'examen est pris en charge à 100% par la CPAM)

Calendrier prévisionnel

Actions en cours

29

TRoubles DES
APPREntISSAGES

► Dépistage des troubles des apprentissages (langage, hyperactivité, psychiatrie)

Porteur de l'action

Education Nationale – Médecine scolaire

Objectifs

Dépistage précoce pour la mise en place des suivis nécessaires (orthophonie et adaptations pédagogiques).

Description

Tous les enfants entre 5 et 6 ans sont vus par une infirmière pour le Bilan de Santé - Evaluation du Développement pour la Scolarité (BSEDS). Si nécessaire, un bilan approfondi est effectué par le médecin scolaire (bilan orthophonique rapide) ou une orientation vers un spécialiste (neuro-pédiatre) est proposée. L'action est théoriquement exhaustive car le BSEDS est obligatoire pour les enfants de 5 et 6 ans.

Public cible

Enfants entre 5 et 6 ans scolarisés en grande section de maternelle ou en CP

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Réseau Evaluation et Soutien de l'Organisation de la Parole et du langage de l'Enfant (ESOPE), le Centre de Référence des Troubles Spécifiques du Langage (suivi par le Dr Bouloche), les orthophonistes.

Calendrier prévisionnel

Actions en cours (au Havre et commence sur les autres territoires de l'agglomération) en cours de généralisation aussi à l'échelle départementale
A débuté en mai 2011

Etude relative à la prise en charge des troubles spécifiques du langage (TSL) sur Le Havre



Porteur de l'action

Ville du Havre – Cohésion sociale

Objectifs

Constats : actuellement, certains dispositifs spécialisés dans le soin des Troubles Spécifiques du Langage sont saturés. De fait, les familles sont confrontées à des délais de prise en charge extrêmement longs.

Il est noté que la Médecine de Santé Scolaire s'associe au réseau ESOPE pour développer les Epreuves de Repérage des Troubles du Langage et des Apprentissages (ERTL6). L'objectif pour l'année 2011/2012 s'élevait à 70% d'une classe d'âge. Il est attendu aux termes de cette action que les enfants souffrant de TSL soient mieux repérés et diagnostiqués.

Identifier les dysfonctionnements et les ressources locales pour dégager des pistes d'amélioration dans la prise en charge des TSL sur le territoire havrais.

Description

Mieux identifier les fragilités sur le territoire havrais
Améliorer la prise en charge des TSL sur le territoire havrais requiert dans un premier temps :

- d'identifier finement les délais de prise en charge et la file active des institutions spécialisées,
- de quantifier avec précision le nombre d'enfants souffrant de TSL et la nature de leurs troubles sur le territoire,
- repérer les points de blocage dans les processus de prise en charge,
- d'investiguer la nature de la prise en charge de chacune des institutions.

Réinterroger la prise en charge des TSL

Les conclusions de l'étude visant à améliorer la prise en charge des TSL pourraient préconiser de se concentrer sur :

- l'articulation entre le repérage des TSL et la prise en charge (accompagnement du public),
- la problématique de la démographie médicale (certains territoires sont carencés en orthophonistes),
- l'orientation des usagers (exemple : éviter la prise en charge d'enfants ne relevant pas des TSL),
- la nécessité de lever les freins rencontrés par les familles (acceptation du handicap et moyens financiers),
- la valorisation d'approches innovantes en termes de prise en charge (échanges de bonnes pratiques).

Public cible

Institutions spécialisées dans les Troubles Spécifiques du Langage et public

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

ESOPE, ARS Haute-Normandie, CODAH, Education Nationale, institutions et associations intervenant dans le champ des TSL

Calendrier prévisionnel

Etude en 2013, et le cas échéant une mise en œuvre de l'action en 2014.

► Les relations garçons/filles

Porteur de l'action

Centre social AMISC – Association Montivillonne d'Initiatives Sociales et Culturelles

Objectifs

Permettre à des jeunes de 11 à 18 ans d'échanger et de s'informer en toute confidentialité sur les thèmes : des IST et du Sida, de la sexualité, de la contraception, des relations amoureuses, amicales, des prises de risques, des préoccupations et questionnements d'adolescents concernant la relation à l'autre.

Mettre à jour les connaissances des élèves sur les Infections Sexuellement Transmissibles et le Sida, les risques encourus, les modes de prévention, le dépistage et les traitements, sur la contraception, leur corps, etc...

- Faire émerger les freins, résistances et obstacles à la prévention,
- Favoriser l'expression des élèves sur leurs représentations et connaissances de leur corps, leur sexualité, les modes de contraception, sur les risques et les maladies.

Favoriser des attitudes de responsabilité individuelle et collective, notamment des comportements de prévention et de protection de soi et de l'autre :

- en permettant aux jeunes de mieux connaître les dérives liées à l'utilisation des TIC, mettre des jeunes en situation de s'écouter, de partager leurs expériences dans le respect, de se confronter aux autres dans un groupe,
- en permettant aux garçons et aux filles adolescents d'échanger entre eux sur ces sujets.

Apprendre à connaître et utiliser les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

- Informer les élèves sur les lieux et personnes ressources à l'intérieur des établissements scolaires : l'infirmière, le médecin scolaire, l'assistant de service social écoutent, informent et orientent si nécessaire en toute confidentialité,

A l'extérieur des établissements scolaires : le centre de dépistage, les structures d'information, et d'écoute, les numéros verts, etc...

Description

Une intervention de deux heures par classe de 4ème : information contraception, sexualité animée par une conseillère conjugale et familiale et l'infirmière du collège.

Un groupe de parole d'une heure une fois par mois ouvert aux élèves volontaires de 4ème et 3ème animé par une conseillère conjugale et familiale.

Mise en place d'ateliers d'écriture, d'expression et création d'une exposition par les jeunes sur l'amour, les sentiments et la sexualité.

Public cible

Adolescents des collèges/lycées, centres de formation

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

les CESC des collèges et lycée de Montivilliers, les équipes éducatives des établissements scolaires et de formation, le Planning Familial, le CMS du Département et le Centre de Planification

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 3 700 euros
Subvention CODAH : 1 000 euros
Subvention ARS : 1 000 euros

Calendrier prévisionnel

Action en cours

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Objectifs généraux

Mettre en œuvre une prévention de proximité qui renforce l'impact des campagnes nationales de prévention des risques solaires.

Objectifs spécifiques

- Sensibiliser les professionnels et futurs professionnels travaillant au contact de la peau (coiffeurs, esthéticiens, parfumeurs, tatoueurs) afin qu'ils deviennent les relais du message de prévention des risques solaires.
- Sensibiliser les personnes en contact avec le public afin qu'ils deviennent les relais du message de prévention des risques solaires.
- Mettre en place une campagne de communication durant la période estivale.

Description

Cette action se déroule depuis six années consécutives à l'échelle de l'agglomération.

Elle se déroule en trois temps :

- Temps de sensibilisation animée par l'animatrice
- Présentation et animation des outils
- Prêt du matériel et renfort en animation

Public cible

Les élèves en apprentissage

Les professionnels et les usagers des structures de proximité (centres sociaux, centres de loisirs, CCAS, associations,..) de l'agglomération souhaitant participer.

Les enfants et équipes enseignantes des écoles participant au programme « Ta santé, ta Planète : à toi d'agir ! »

Les personnels des piscines de l'agglomération (en fonction des besoins notamment si nouveaux recrutements depuis 2009)

Département 76 : les personnels des CMS du territoire de l'agglomération

Services de la Petite Enfance des villes et auprès des assistantes maternelles

En 2013, en expérimentation :

Proposer des sessions de sensibilisation auprès des élèves de l'Institut de Formations aux Soins Infirmiers (IFSI)

Proposer des sessions de sensibilisation auprès des animateurs en formation au Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) : partenariat à engager auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Renforcer nos actions auprès des publics les plus fragilisés en proposant des actions au plus près des lieux de vie (territoires en ASV, zones rurales)

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Syndicat des dermatologues, ophtalmologistes, opticiens, ordre des pharmaciens, Education Nationale, Département 76, ARS Haute-Normandie.

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 10 500 euros

Subvention ARS : 5 750 euros

Calendrier prévisionnel

Action mise en place depuis 2006

33

CANCER

► Promotion du dépistage du cancer du sein

Porteur de l'action

CPAM du Havre

Objectifs

Augmenter le taux de participation des femmes de 50 à 74 ans au dépistage organisé du cancer du sein

Description

- Animation de séances d'information et remise de documentation
- Tenue de stand sur des lieux publics (marchés, galeries commerciales) dans le cadre d'Octobre Rose (dispositif national d'information et de communication destiné à inciter les femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage organisé du cancer du sein)
- Relance téléphonique auprès des femmes n'ayant pas eu de remboursement de mammographie depuis plus de deux ans
- Intervention auprès des salariés (entreprises ou personnels de service des écoles...)

Public cible

Les femmes en situation de précarité, relevant de la CPAM du Havre

Les actions ont lieu sur l'ensemble du territoire de la circonscription de la CPAM (sur les marchés de Goderville, de Fauville) mais également sur le territoire de l'agglomération, notamment à Mont Gaillard.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Pour les animations Octobre Rose : EMMA, Ligue contre le Cancer, association Emergence, association Vivre comme Avant

Calendrier prévisionnel

Actions en cours (au Havre et commence sur les autres territoires de l'agglomération) de généralisation aussi à l'échelle départementale A débuté en mai 2011

Prévention des cancers et promotion des dépistages organisés



Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

- Améliorer l'information sur la prévention des cancers
- Sensibiliser sur les enjeux du dépistage

Description

- Réaliser un état des lieux sur cette thématique : recenser les données locales (taux de participation à l'échelle de l'agglomération, des communes voire des quartiers), recenser les acteurs impliqués (GHH, Les Ormeaux, La ligue contre le cancer, Hôpital Privé de l'Estuaire)
- Contribuer à mieux coordonner les actions et les acteurs.
- Renforcer l'accès aux dépistages et repérages des cancers et notamment améliorer l'accès des populations les plus vulnérables.
- Favoriser l'accès au dépistage pour les populations éloignées des dispositifs (territoires prioritaires de la politique de la ville, territoires ruraux,..)
- Sensibiliser sur les enjeux du dépistage et du repérage : impliquer tous les acteurs du territoire : médecins généralistes, pharmaciens, acteurs sociaux, élus, ...
- Organiser des séances d'information à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire et destinées à l'ensemble des acteurs.
- Mieux informer « Le cancer est l'affaire de tous ».

Public cible

Tout public
Public concerné par les campagnes de dépistage organisé

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CPAM, EMMA, GHH, Clinique privée des Ormeaux, HPE, Ligue contre le cancer, ARS

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 8 700 euros
Subvention ARS : 6 000 euros

Calendrier prévisionnel

Action à venir, à programmer en 2013

35

VACCINATION

► Renforcer la couverture vaccinale sur l'agglomération havraise

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Donner à la population des informations sur la vaccination
Relayer et participer à la semaine européenne de la vaccination

Description

Sensibiliser les acteurs locaux (du social, de l'éducatif, de la santé, les bénévoles,...) sur la vaccination :

- Organiser, en concertation avec l'ARS Haute-Normandie, des soirées d'information à destination des professionnels de santé.
- Sensibiliser, en concertation avec l'ARS Haute-Normandie, les professionnels en contact direct avec la population (mission locale, bureau information jeunesse, centres sociaux, centres de loisirs, CCAS)

Informer et communiquer sur la vaccination :

- Mise à disposition des outils de l'INPES
- En lien avec le Département 76, mieux informer sur les lieux de vaccination

Public cible

Population générale
Jeunes

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

ARS Haute-Normandie, Département 76

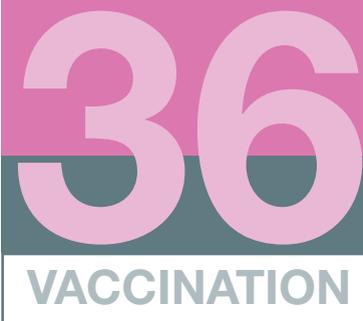
Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 5 000 euros
Subvention ARS : 2 500 euros

Calendrier prévisionnel

Mise en œuvre en 2013

Information et proposition de mise à jour des vaccins des collégiens en classe de 6^{ème}



Porteur de l'action

Département de Seine-Maritime,
sous-direction PMI/Actions de santé, Vaccination

Objectifs

- Renforcer la couverture vaccinale
- Sensibiliser les familles et les enfants avant l'adolescence, pour une tranche d'âge correspondant à un rappel du calendrier vaccinal

Description

- Information des familles par un courrier diffusé à tous les parents des élèves de 6^{ème}
- Vérification de tous les carnets de santé et information sur les prochaines dates de vaccination et orientation chez le médecin traitant ou vers des séances publiques
- Mise à jour, si besoin, des vaccins DTPolio, Coqueluche, Rougeole, Oreillons, Rubéole sous réserve de l'accord parental

Public cible

Collégiens des classes de 6^{ème}

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Education Nationale

Calendrier prévisionnel

Action en cours à l'échelle départementale

► Institut Régional d'Éducation pour la Santé (IREPS) de Haute-Normandie

Objectifs

Destiné à tous les acteurs qui souhaitent travailler la promotion de la santé, l'éducation pour la santé y compris l'éducation du patient, l'IREPS est un outil de développement local qui propose :

- un service documentation (prêt d'outils pédagogiques, veille documentaire, diffusion de dépliants et affiches, recherche documentaire)
- un service formation (intervention en formation initiale et continue, ingénierie de formation)
- un service conseil et accompagnement méthodologique des acteurs (accompagnement individuel et/ou collectif)
- un service de coopération des politiques et institutions.

En cohérence avec ces missions, l'IREPS est animateur et coordonnateur du Pôle Régional de compétence en promotion et en éducation pour la santé.

Description

L'IREPS accompagne les collectivités sur la question du dépistage des cancers. Il co-anime notamment Octobre rose avec les partenaires régionaux concernés.

L'IREPS accompagne également l'ARS pour le déploiement de la semaine européenne de vaccination, en organisant :

- des journées d'information et d'échange de pratiques pour les professionnels
- le conseil et l'accompagnement des acteurs pour la mise en place d'actions de sensibilisation des populations
- la diffusion de supports de communication sur la vaccination (principalement campagne INPES)

Public cible

Les professionnels de l'éducation pour la santé

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Les associations, les collectivités territoriales, l'ARS Haute-Normandie

Nautilia (association Oppelia) ◀

Objectifs

Nautilia est une structure ressource pour le territoire de santé du Havre, ses responsables, ses acteurs....

- Formation d'acteurs autour des questions de l'addiction et des conduites à risques
- Intervention en entreprises
- Mise en œuvre d'actions de santé publique sur le territoire avec les partenaires locaux
- Actions de prévention en direction des jeunes : milieu scolaire et hors scolaire
- Intervention précoce

Description

Les actions peuvent être de différentes formes :

- Soutien méthodologique dans la mise en œuvre de projets en lien avec la thématique addiction
- Formation des partenaires, mais aussi à la demande des structures pour des problématiques plus spécifiques
- Intervention directe devant le public : jeunes ou moins jeunes, en milieu scolaire ou pas... en fonction des demandes des partenaires.
- Formation des partenaires au Repérage Précoce et à l'Intervention Brève (RPIB) pour les médecins généralistes et infirmiers du travail
- Intervention précoce directe devant le public : permanences à l'Hôtel de Police, stages d'alternatives aux poursuites pour des jeunes primo-délinquants orientés par la justice pour infraction à la législation sur les stupéfiants, présence sur des festivals.

Public cible

Tout acteur de la cité confronté à des conduites d'addiction

► CEntre de DOcumentation en Santé publique (CEDOS), CODAH

Objectifs

Mettre à disposition une information spécialisée, actualisée, harmonisée à l'échelle territoriale de la région au regard des messages sur les thèmes de santé publique afin de promouvoir des actions en éducation pour la santé.

Description

La responsable du CEDOS, professionnel de santé de formation initiale, accueille et écoute les personnes afin de cerner leur questionnement. Celles-ci sont orientées en fonction de leur demande. L'information est sérieuse. Un conseil pédagogique et une aide à la décision sont dispensés.

Pour ce faire, des prestations documentaires sont proposées :

- Recherches documentaires sur outil informatique à partir de la base de données interne au CEDOS, BDSP, Internet,
- Prêts d'ouvrages, rapports et outils pédagogiques,
- Mise à disposition d'affiches et de brochures,
- Commandes de documents en fonction de l'approfondissement de la recherche
- Elaboration de bibliographies personnalisées.

Public cible

Professionnels œuvrant dans le domaine sanitaire et/ou social qu'ils exercent dans des institutions, associations, entreprises, étudiants et toute personne s'intéressant à la santé publique.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

L'IREPS de Haute-Normandie

Objectifs

L'association EMMA est la structure de gestion des campagnes de dépistage organisé des cancers du sein et du colo-rectal en Seine-Maritime.

Elle a pour vocation :

- d'augmenter les taux de dépistage et repérage des cancers du sein et colorectal
- de permettre un égal accès à tous au dépistage, notamment les personnes accueillies ou prises en charge dans des établissements ou par des services médico-sociaux
- de lutter contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage (Plan cancer 2009-2013)
- d'impliquer le médecin traitant dans les programmes nationaux de dépistage (Plan cancer 2009-2013)

Description

Type d'activité mis en œuvre par EMMA :

- gestion des invitations et relance de la population cible
- gestion des fichiers des personnes dépistées
- relation avec les professionnels de santé (médecins traitants, radiologues...)
- relais des campagnes d'information nationale et lien avec les partenaires locaux et mise en place d'actions

Public cible

Hommes et femmes concernés par le dépistage organisé des cancers du sein et colo-rectal (50-74 ans)
Professionnels de santé

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

L'association intervient à l'échelle du territoire de la Seine Maritime en complémentarité avec d'autres acteurs notamment avec l'Assurance maladie, les médecins traitants, les coordonnateurs des Réseaux Locaux de Promotion de la Santé /Atelier Santé Ville

AXE STRATEGIQUE 3

Améliorer l'accès
à l'offre de soins
ambulatoire



AXE STRATEGIQUE 3

Améliorer l'accès à l'offre de soins ambulatoire

- ▶ Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème.....75
- ▶ Les priorités du projet régional de santé.....76
- ▶ Les objectifs opérationnels.....77

FICHES ACTIONS

- 37. Maintenir et améliorer l'offre de soins ambulatoire en médecins et chirurgiens-dentistes..78
- 38. Faire connaître et valoriser le territoire par une campagne de communication ciblée.....79
- 39. Proposer une prestation méthodologique pour structurer les projets de Maisons.....80
de Santé Pluridisciplinaires (MSP)
- 40. Initier des échanges entre professionnels.....81
- 41. Améliorer la transmission d'information entre l'hôpital et la médecine de ville.....82
- 42. Promouvoir les pratiques de prévention primaire.....83
- 43. Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS).....84
- 44. Etudier le recours et le renoncement aux soins.....85

► Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème

L'offre de soins de ville : une situation acceptable qui pourrait devenir tendue à moyenne échéance

● Des densités médicales plus faibles qu'au niveau national

- Des densités médicales ou paramédicales inférieures à celles de la France, à l'exception des omnipraticiens (médecin généraliste et médecin à exercice particulier)
- Une densité de chirurgiens-dentistes très faible dans la CODAH (35 pour 100 000 habs), notamment en comparaison des autres villes normandes, Rouen (81 pour 100 000 habs) et Caen (68 pour 100 000 habs) en 2007
- L'agglomération n'est pourtant pas considérée comme une zone déficitaire en matière de professionnels de santé libéraux en Haute-Normandie

● Une féminisation de la profession des médecins

- Une minorité de femmes exerce en libéral : 25% des généralistes et spécialistes
- Une proportion de femmes qui augmente dans les classes d'âge les plus jeunes : 19% chez les médecins âgés de 50-59 ans, 31% chez les 40 à 49 ans et 39% chez les 30-39 ans

● Une agglomération confrontée au vieillissement des professionnels de santé

- Des moyennes d'âge de professionnels de santé plus élevées sur l'agglomération qu'en France : pour les omnipraticiens 52,4 ans versus 47,5 ans en France
- Un quart des dentistes a plus de 60 ans
- Des départs en retraite non renouvelés par l'installation de nouveaux et de plus jeunes professionnels
- Des pyramides d'âge plus équilibrées pour les infirmiers et les kinésithérapeutes libéraux

● Une répartition des professionnels de santé libéraux équilibrée dans l'agglomération havraise

- Des professionnels de santé dans 12 des 17 communes
- 76% de l'offre en professionnels de santé libéraux concentrée sur Le Havre
- D'autres pôles de concentration dans les communes d'Harfleur, de Montivilliers, de Gonfreville-l'Orcher ou encore de Sainte-Adresse
- Une concentration du corps médical, notamment des spécialistes, dans le centre-ville du Havre
- Un délaissement des quartiers sensibles au profit d'autres quartiers plus attractifs

● L'apparition de « déserts médicaux » dans certains quartiers ou communes de l'agglomération

● Des consommations de soins de ville légèrement plus faibles mais très disparates

● Les relocalisations hospitalières entraînant des conséquences sur les trajectoires des patients et sur les taux de fuite

► Les priorités du projet régional de santé

L'objectif est d'accroître l'attractivité de la région vis-à-vis des professionnels de santé et de les fidéliser, d'accompagner les parcours professionnels par la formation initiale et continue, de réduire les écarts de densité par rapport au niveau national... avec en ligne de mire, un meilleur accès à des soins de qualité pour tous les hauts-normands.

Concernant la démographie des professionnels de santé, quatre priorités d'actions sont identifiées au niveau régional :

- favoriser les recrutements et la stabilisation des professionnels de santé dans la région, les acquisitions et le développement permanent des compétences : accentuation de la formation continue en partenariat, gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, renforcement / adaptation de l'offre de formation pour les métiers en tension, actions en faveur de la promotion professionnelle.
- développer les pratiques collaboratives et innovantes permettant une amélioration des prises en charge sur les territoires de premier recours : cartographie des compétences spécifiques par territoire de santé, formation par l'apprentissage, contrat de formation sanitaire, protocoles de coopération, télésanté.
- actualiser régulièrement et rendre lisible la connaissance des besoins sanitaire, médico-social et ambulatoire,
- contribuer à la professionnalisation des acteurs de santé tant en formation initiale que continue.

Pour l'offre de soins ambulatoire, la priorité est au développement des modes d'exercice coordonnés entre professionnels de santé libéraux afin de conforter l'offre de soins de premier recours : maisons de santé pluridisciplinaires, pôles de santé et centres de santé en particulier dans les zones fragiles.

► Les objectifs opérationnels

- Maintenir et améliorer l'offre de soins ambulatoire en médecins et chirurgiens-dentistes,
- Renforcer l'information sur le système de soins,
- Améliorer l'accompagnement aux soins,
- Améliorer la concertation et la transmission d'informations entre les hôpitaux et les professionnels libéraux,
- Etudier les facteurs de recours aux soins et de renoncement aux soins,
- Améliorer la desserte des équipements (transport et signalétique).

Axe 3. Améliorer l'accès à l'offre de soins ambulatoire

Thématique	Intitulé de l'action	Porteur
Démographie médicale	Maintenir et améliorer l'offre de soins ambulatoire en médecins et chirurgiens-dentistes	CODAH
	Faire connaître et valoriser le territoire par une campagne de communication ciblée	CODAH
	Proposer une prestation méthodologique pour structurer les projets de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)	CODAH
Réseau	Initier des échanges entre professionnels	CODAH
	Améliorer la transmission d'information entre l'hôpital et la médecine de ville	Ordre des infirmiers
Prévention et accompagnement	Promouvoir les pratiques de prévention primaire	CODAH
	Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS)	Ville du Havre
Etude	Etudier le recours et le renoncement aux soins	CODAH

37

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

► Maintenir et améliorer l'offre de soins ambulatoire en médecins et chirurgiens-dentistes

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Offrir, à moyen et long termes, à la population de l'agglomération, une offre de soins suffisante pour répondre à ses attentes, et à ses besoins, en matière de prévention et de suivi médical (médecins généralistes, médecins spécialistes) et dentaire (chirurgiens-dentistes).

Description

- Mesures d'incitation au choix de ces métiers auprès des lycéens du territoire : débats avec des professionnels de santé, forum des métiers, assistance auprès d'étudiants en Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) à Rouen, projet d'ouverture d'une antenne PACES au sein de l'université du Havre (en visioconférence avec Rouen)...
- Mesures d'accueil et d'accompagnement d'étudiants en fin de cursus universitaire (accueil personnalisé des Internes, offre d'hébergement avec conditions préférentielles, soutien à l'ouverture, au sein du Groupe Hospitalier du Havre, d'un Centre Dentaire accueillant des étudiants de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'université d'odontologie de Lille (avec fauteuils dentaires et visioconférence)...
- Mesures d'incitation à l'installation de jeunes professionnels sur le territoire (assistance à la recherche d'un 1er logement, facilitation de la recherche d'emploi du conjoint...)

Public cible

Lycéens, étudiants et jeunes professionnels

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Université du Havre, de Rouen, de Lille,
Groupe Hospitalier du Havre

Calendrier prévisionnel

Action en cours depuis 5 années

Action en cours

Ouverture en janvier 2012 d'un centre dentaire accueillant des étudiants de la Faculté d'odontologie de Lille en fin de cursus universitaire (centre ouvert à un public souvent peu suivi sur le plan bucco-dentaire),

Faciliter l'accueil des internes en médecine, et des professionnels en cours d'installation : rencontres semestrielles entre internes de l'hôpital et médecins exerçant en libéral ou en clinique, offre d'hébergement à loyer préférentiel pour les internes en stage libéral, ou pour les professionnels en cours d'installation, assistance à la recherche d'un emploi des conjoints de professionnels de santé non originaires de la région.

Projet à l'étude

Création d'une cellule de prestation méthodologique à la création de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), incluant un conseil juridique, financier, foncier...à travers un site web interactif.

Ouverture d'une PACES (1^{ère} année de médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme et kiné) à l'université du Havre, par visioconférence avec la Faculté de Médecine de Rouen.

Proposer une prestation méthodologique pour structurer les projets de Maisons de Santé



Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

- Offrir une prestation de « conseil » et d'accompagnement aux professionnels dans leurs projets de regroupement en MSP.
- Etre un interlocuteur dans la réflexion, afin que les professionnels réalisent leur projet dans les meilleures conditions.

Description

- Créer un site web interactif permettant de répondre rapidement aux questions des porteurs de projet
- Pouvoir apporter une prestation, par le site (sur les questions les plus courantes), ou directement (réunions de concertations) sur les différents points suivants :
 - o aspects juridiques (types de société à créer, démarches légales...)
 - o aspects administratifs (démarches à suivre vis-à-vis des organismes sociaux : CPAM...)
 - o aspects financiers (recherche des différentes sources de financement possibles, conseil pour le montage des dossiers de subventions...)
 - o aspects fonciers (aide à la recherche des bâtiments et/ou terrains disponibles, conseil sur les agences immobilières spécialisées...)
 - o aspects géographiques (conseil sur les opportunités locales, en fonction de la démographie de santé micro-territoriale...)

Public cible

- Les différentes études engagées par la CODAH ont permis d'identifier trois zones prioritaires pour la création de MSP : Quartiers Sud (Le Havre), Harfleur et Gonfreville-l'Orcher,
- Des professionnels de santé exerçant en activité libérale sur le territoire CODAH et porteurs d'un projet de regroupement,
- Des professionnels de santé en recherche d'installation et souhaitant exercer leur activité en groupement avec d'autres professionnels,
- Ces professionnels sont majoritairement : médecins généralistes, kinésithérapeutes et infirmiers, mais d'autres professions s'intéressent de plus en plus souvent à de tels projets, notamment orthophonistes, chirurgiens-dentistes, ostéopathes.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Ordres professionnels, CPAM du Havre

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 22 500 euros

Calendrier prévisionnel

A programmer en 2012/2013

► Faire connaître et valoriser le territoire par une campagne de communication ciblée

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Le territoire de l'agglomération reste déficitaire en termes d'image, malgré une amélioration continue depuis plusieurs années.

L'objectif visé est de renforcer l'attractivité de ce territoire, tant auprès des jeunes susceptibles de choisir un métier lié à la santé, que des professionnels de santé hésitant à venir exercer leur métier dans l'agglomération havraise. Il s'agit donc d'attirer les professionnels de santé par un renforcement de l'attractivité du territoire, de faciliter leur installation ou de pérenniser leur activité dans l'agglomération.

Description

Action en cours : faire connaître les métiers de santé auprès des jeunes (lycéens et étudiants) afin de susciter plus de vocations pour ces filières : forum des métiers de santé (biennal), débats avec lycéens de filières scientifiques.

Action en cours : édition de publiereportages dans supports média ciblés (exemple : magazine « Jeune MG »)

Autre projet :

- promouvoir l'accueil de colloques et congrès dans le domaine médical, permettant à des publics cibles de mieux connaître (ou découvrir) l'agglomération havraise,
- instituer un cycle de conférences biennuelles réunissant des intervenants extérieurs reconnus dans le domaine médical, et les professionnels exerçant localement,

- participer à des salons professionnels dédiés à la santé, afin d'y promouvoir tant l'image de l'agglomération, que les opportunités professionnelles qu'elle offre dans le domaine médical et paramédical,
- assister le professionnel de santé qui s'installe en matière de recherche de logement et/ou pour la recherche d'emploi de son conjoint.

Public cible

Lycéens, étudiants et jeunes professionnels

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Action menée en partenariat avec les hôpitaux privés et publics, les principaux syndicats et les Ordres.

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 40 000 euros

Calendrier prévisionnel

A développer en 2012-2013

La CODAH : initiateur des échanges entre professionnels Pluridisciplinaires (MSP) ◀



Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

- Améliorer le fonctionnement en réseau des professionnels de santé
- Obtenir une meilleure collaboration entre les établissements hospitaliers havrais
- Partager et échanger autour des pratiques et de l'expérience

Description

- La CODAH pourra initier ces rencontres au sein de ses locaux en définissant l'ordre de jour et en initiant les thématiques à aborder
- Ces thématiques pourraient être : le tutorat, la délégation des tâches.

Public cible

Les présidents de CME, les directeurs d'établissements, les représentants des ordres, les institutionnels

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH, GHH, HPE, Ormeaux, Professionnels libéraux, Ordre des médecins, des dentistes, des infirmiers..., école de formation aux études de santé

Calendrier prévisionnel

A développer en 2012-2013

41

RÉSEAU

► Améliorer la transmission d'information entre l'hôpital et la médecine de ville

Porteur de l'action

Ordre des infirmiers, Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Infirmiers

Objectifs

Face aux difficultés, aux retards et aux ruptures de prise en charge des patients, observés à la sortie d'une hospitalisation par les professionnels de santé paramédicaux exerçant en libéral mais également face à l'engorgement des services d'urgence, il devient nécessaire d'améliorer par une meilleure organisation la sortie d'hôpital du patient en améliorant la transmission des informations entre l'hôpital et les soins de ville.

Description

Un projet de sortie intégrée à la prise en charge des soins pour une continuité des soins garantie, en améliorant :

La coordination et la planification :

- Analyser les besoins (physiques et psychosociaux) du patient et de sa famille,
- Planifier la sortie dès l'entrée du patient, voire avant l'admission,
- Anticiper la durée de séjour,
- Identifier les obstacles à la sortie.

La communication et la cohérence :

- Connaissance parfaite des structures et des professionnels de ville,
- Des outils simples,
- Continuité de l'information médicale,
- Des temps d'échanges et de partage : Comité de Retours d'Expérience (CREX).

La concertation entre intervenants :

- Tripartite entre le patient, la famille et les partenaires de ville
- Formation et information,
- Création d'outils de communication (fiche de suivi, résumé de séjour, bilan environnemental),
- Transmission rapide des informations.

Public cible

Professionnels de santé salariés ou libéraux

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

URPS, Ordres de professionnels, Etablissements hospitaliers, Direction Santé Hygiène Environnement de la CODAH

Calendrier prévisionnel

Mise en œuvre en 2013

La CODAH : promoteur des pratiques de prévention primaire



Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

- Saisir l'opportunité des projets de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour développer les pratiques professionnelles de prévention et d'éducation thérapeutique
- Aide à la construction de « projet de santé » avec les professionnels impliqués dans le projet de MSP
- Relais d'informations

Description

- Mise à disposition de brochures, d'affiches (CEDOS, IREPS, INPES)
- Information et formation des professionnels de santé sur l'éducation thérapeutique

Public cible

Les professionnels médicaux et paramédicaux des MSP

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH, URPS, Professionnels libéraux, Ordre des médecins, des dentistes, des infirmiers...

Calendrier prévisionnel

A développer en 2012-2013

43

PRÉVENTION ET
ACCOMPAGNEMENT

► Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS) des Quartiers Sud

Porteur de l'action

Ville du Havre

Objectifs

Favoriser/faciliter l'accès aux soins d'une population ciblée
Renforcer les dispositifs de prévention et de promotion de la santé
visant à réduire les facteurs de mortalité qui sont évitables

Description

Le volet «accompagnement» dans le parcours de soin

L'aide dans l'ouverture des droits et dans la prise de rendez-vous
avec les professionnels de santé. Le médiateur Santé accompagne
donc les usagers dans ces démarches administratives, voire
les accompagne physiquement à la CPAM pour ceux qui en ont
besoin.

L'accompagnement dans le parcours de soin en lien avec les
médecins et l'IRSA. Afin de faciliter l'accès aux soins, le Médiateur
informe les usagers sur les différents professionnels de santé du
territoire. Il peut, au besoin, prendre directement les rendez-vous
auprès de ces professionnels. Parallèlement, lorsqu'un bilan de
santé s'avère nécessaire, une procédure est mise en place avec
l'IRSA afin de faciliter l'accès à cette structure et de permettre une
prise en charge bien plus rapide.

Public cible

Tout public avec une obligation de prendre en charge les
demandeurs d'emploi à hauteur de 50% du public

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH, Services Municipaux de la Ville du Havre, IRSA, CPAM
du Havre, Département 76 et associations du territoire : Armée du
Salut, ADOMA, Association Française des Femmes en Difficulté
(AFFD)

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Cf. fiche n°20

Calendrier prévisionnel

Dispositif ouvert depuis janvier 2012

Etudier les facteurs de recours aux soins et de renoncement aux soins



Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

L'étude répond à un besoin exprimé par la CODAH dans le cadre de l'élaboration du CLS. Le thème de l'étude s'intègre dans un axe prioritaire du contrat portant sur l'amélioration de l'offre ambulatoire dont l'un des objectifs est d'identifier les facteurs de recours aux soins et de renoncement aux soins.

Ces travaux ont été menés par un stagiaire encadré par la direction santé de la CODAH (1^{er} semestre 2012) dans le cadre d'un master en géographie de la santé.

Les objectifs de l'étude sont d'une part d'expliquer les disparités de consommations de soins observées dans l'agglomération havraise suite au diagnostic territorial de santé, et d'autre part d'identifier des leviers contre les retards et les renoncements aux soins.

Une meilleure connaissance des usagers et de leurs besoins apportera des pistes pour d'éventuelles actions de la CODAH visant à améliorer l'accès à l'offre de soins.

Description

Pour mesurer l'adéquation entre offre, besoins et recours, il fallait interroger différents facteurs susceptibles d'expliquer les différences de consommations. Il s'agit de mettre en évidence les facteurs qui facilitent, encouragent, freinent ou empêchent le recours aux soins. Les étapes de l'étude :

- Identification des zones d'études en sur ou sous consommation de soins (le choix des quartiers s'est porté sur Mont Gaillard au Havre et Beaulieu à Harfleur) et des acteurs de territoire
- Réalisation d'entretiens et passation de questionnaires

Public cible

L'étude est conduite par une série d'entretiens auprès des acteurs et des habitants. Cette approche est complétée par un questionnaire destiné aux habitants. L'étude portera davantage sur les médecins généralistes qui sont les professionnels de santé de premier recours. Il sera aussi envisagé d'approfondir l'étude en nous intéressant au recours vers un spécialiste dont la consultation est relativement fréquente qui sera à choisir entre les ophtalmologistes, les chirurgiens-dentistes et les gynécologues.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CPAM du Havre, AURH, CCAS, Délégués territoriaux de quartier, Maisons de quartiers, associations

Calendrier prévisionnel

Etude réalisée dans le cadre d'un stage de février à juillet 2012 - Résultats de l'étude à promouvoir à la rentrée 2012

AXE STRATEGIQUE 4

Renforcer
les actions
périnatalité et
petite enfance



AXE STRATEGIQUE 4

Renforcer les actions périnatalité et petite enfance

- ▶ Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème.....89
- ▶ Les priorités du projet régional de santé.....90
- ▶ Les objectifs opérationnels.....91

FICHES ACTIONS

- 45. Prévenir et informer sur les consommations à risques pendant la grossesse.....92
- 46. Le carrefour des parents.....93
- 47. Réaliser un état des lieux des actions menées sur le thème de l'utilisation.....94
et de l'accès aux méthodes contraceptives

FICHES RESSOURCES

- Département 76 : action de prévention en milieu scolaire :95
information et sensibilisationStructure ressource
- Réseau Périnatalité de Haute-Normandie / GHH :96
repérer les situations à risques pendant la grossesse

► Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème

● Périnatalité : de bons indicateurs de suivi de grossesses mais encore de nombreuses grossesses précoces

- Des mères plus jeunes qu'au niveau national : l'âge moyen à la natalité est 28,2 contre 29,9 ans en France
- Un bon suivi prénatal malgré une baisse générale du nombre de gynécologues
- Un taux de naissances prématurées identique au niveau national, marqué par d'importantes disparités au sein de l'agglomération
- Un allaitement maternel encore faible
- Peu d'évolution des comportements sexuels (l'âge moyen du premier acte sexuel n'a pas véritablement évolué depuis cinq ans : 16,3 ans pour les garçons et 16,7 ans pour les filles). 91 % des françaises de 15 à 24 ans, sexuellement actives, sont sous contraception. 2/3 des grossesses non prévues ont lieu sous contraceptif [Baromètre Santé, INPES, 2010]
- La question des échecs contraceptifs se pose d'autant plus fortement dans le cas des jeunes (15 - 25 ans), car une grossesse non désirée peut être préjudiciable à leur vie affective, sexuelle et sociale

► Les priorités du projet régional de santé

Cinq priorités sont retenues :

- Maintenir et renforcer l'accès aux soins de santé :
 - o poursuite du travail en réseau : petites maternités, centres périnataux de proximité et centres référents
 - o garantie pour les grossesses et accouchements compliqués, d'un accès à un plateau technique adapté
 - o maintien systématique de l'IVG dans l'offre de soins gynécologie-obstétrique et/ou de chirurgie et dans chaque territoire de santé de la possibilité d'IVG à 12-14 semaines d'aménorrhée
- Mieux prévenir et prendre en charge les grossesses non désirées : mise en place d'actions visant à faciliter l'accès des jeunes à la contraception et à leur proposer la contraception la plus adaptée
- Optimiser les conditions de grossesse et de naissance :
 - o information, sensibilisation sur les conséquences des pratiques addictives
 - o amélioration du repérage et du suivi des facteurs de risques
 - o prise en charge spécifique des personnes migrantes, en situation de précarité ou des gens du voyage
 - o développement de l'entretien prénatal précoce et encouragement de l'allaitement maternel
- Améliorer la santé de l'enfant :
 - o actions d'éducation pour la santé et de promotion de la santé pour donner aux enfants, dès le plus jeune âge, de bonnes habitudes de vie : développement de leurs facultés psychosociales, sensibilisation à une meilleure hygiène de vie (sommeil, hygiène bucco-dentaire, équilibre alimentaire, éducation affective et éducation sexuelle...);
 - o consolidation des liens entre les différents intervenants dans le domaine du dépistage des troubles du langage et des apprentissages ;
 - o mise en place de projets adaptés aux besoins spécifiques des enfants handicapés ;
 - o amélioration de la couverture vaccinale.

► Les objectifs opérationnels

- Accompagner les mères, et particulièrement les jeunes mères
- Améliorer l'utilisation des méthodes contraceptives et leurs accès
- Renforcer et valoriser le parcours autour de la grossesse et l'éducation des enfants pour les mères ou parents fragilisés

Axe 4. Renforcer les actions périnatalité et petite enfance

Thématique	Intitulé de l'action	Porteur
Addiction	Prévenir et informer sur les consommations à risques pendant la grossesse	CODAH
Parentalité	Le carrefour des parents	Ville du Havre
Etude	Réaliser un état des lieux des actions menées sur le thème de l'utilisation et de l'accès aux méthodes contraceptives	CODAH
Structure ressource et thématique	Département 76 : action de prévention en milieu scolaire : information et sensibilisation	
	Réseau Périnatalité de Haute-Normandie / GHH : repérer les situations à risques pendant la grossesse	

45

ADDICTION

- Prévenir et informer sur les consommations à risques pendant la grossesse (SAF, tabac...)

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Sensibiliser et informer sur les risques

Description

- Etat des lieux des actions menées sur cette thématique, notamment l'action sur le « Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) » pilotée par la CODAH.
- Constitution d'un groupe de travail, en lien avec le projet addiction.
- Réalisation d'une action d'information et élaboration des outils.

Public cible

Jeunes femmes
Femmes enceintes
Professionnels de santé

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

ARS Haute-Normandie, Education Nationale, ANPAA, Rectorat, Ordre des gynécologues, Sages-femmes, Planning familial

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 5 000 euros
Subvention ARS : 2 500 euros

Calendrier prévisionnel

Etat des lieux au 1^{er} trimestre 2013 et mise en œuvre de l'action au 2nd trimestre

Le carrefour des parents ◀



Porteur de l'action

Ville du Havre – Direction Petite enfance

Objectifs

- Accompagner et soutenir les futurs parents, parents et grands-parents dans leur rôle éducatif
- Améliorer l'information et la connaissance des parents dans le domaine de la parentalité
- Valoriser les compétences des parents
- Développer le partenariat avec les différents acteurs éducatifs

Description

Le « Carrefour des parents » est un groupe d'échanges :

- Ouvert à tous et gratuit
- 12 parents maximum par rencontre à thème du « Carrefour des parents »
- Les rencontres sont animées par le coordonnateur de l'action et un professionnel de la thématique
- Le choix des thèmes est défini avec les différents acteurs éducatifs
- La durée de la rencontre est de 2 heures maximum
- Les jours ciblés sont les suivants : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
- Des thématiques supplémentaires peuvent être proposées aux parents en fonction des demandes ou besoins

Les principes fondamentaux sont énoncés en référence à la Charte de déontologie et la Charte des Réseaux d'Appui et d'Accompagnement des Parents :

- La confidentialité et l'anonymat
- Aucun jugement n'est porté sur le mode d'éducation donné
- Les interventions se font sous forme de conseils
- Le rôle de soutien à la fonction parentale est affirmé
- Les intervenants sont à l'écoute des demandes et interrogations

Public cible

Futurs parents, parents et grands-parents

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Sur le plan institutionnel : la CAF de Seine-Maritime, le Département 76, l'Education Nationale, le REAAP 76

Partenariat extérieur : lieux ressources autour de l'enfance et l'adolescence, secteur hospitalier (pédiatrie, Maison de l'Adolescent, pédopsychiatrie), association développant des projets autour de la relation parents/enfants

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 16 200 euros

Subvention ARS : 2 000 euros

Calendrier prévisionnel

Action en cours, programmation par trimestre

47

ETUDE

- Réaliser un état des lieux des actions menées sur le thème de l'utilisation et de l'accès aux méthodes contraceptives

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Dans l'objectif de favoriser l'information sur les méthodes contraceptives et leur utilisation auprès des jeunes, particulièrement dans les territoires ASV, un état des lieux des actions menées devra être lancé afin de :

- Identifier les principaux acteurs et leurs missions
- Identifier les problématiques de l'accès aux contraceptifs selon les publics
- Faire un état des lieux des actions sociales, culturelles, éducatives menées auprès des publics jeunes concernées par cette question
- Faire émerger les besoins, les demandes et les envies des jeunes sur cette thématique
- Constituer un groupe de travail

L'objectif visé par les actions futures sera de favoriser la connaissance et l'accès à la contraception mais également aux moyens de protection des Infections Sexuellement Transmissibles par l'information et l'orientation. L'état des lieux réalisé permettra de mieux connaître et de solliciter les ressources du territoire.

Par ailleurs, de nombreux professionnels sont en demande d'informations et de formation sur les nouveaux moyens de contraception, la contraception d'urgence et sur les méthodes d'intervention auprès des jeunes.

Description

Production d'un document de travail, réalisé à partir d'une recherche documentaire et web, et à partir d'échanges avec les acteurs locaux, les techniciens et les élus en charge de ces dossiers.

Public cible

Les jeunes garçons ou filles des collèges, lycée ou CFA de l'agglomération havraise

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Municipalités, Département 76 UTAS 5 et PMI, GHH, associations, mutualités, ARS Haute-Normandie

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 2 500 euros

Calendrier prévisionnel

Etat des lieux au 1^{er} trimestre 2013 et mise en œuvre de l'action au 2nd trimestre

► Département 76, Unité Territoriale d'Action Sociale 5 (UTAS), Sous-direction PMI/Santé : actions de prévention en milieu scolaire

Objectifs

Améliorer l'utilisation des méthodes contraceptives
Prévenir les grossesses précoces non désirées

Description

A la demande des chefs d'établissements d'enseignement secondaire, et en lien avec les infirmières scolaires, des intervenants professionnels rencontrent des groupes d'élèves pour leur délivrer une information non magistrale sur les questions qui les préoccupent : leur corps en changement, les manifestations de leur sexualité, les moyens de contraception, la prévention des IST, le respect de l'autre...

Les sages-femmes et les conseillères conjugales délivrent cette information sur la contraception, mais non pas l'exclusivité. D'autres acteurs sont présents en milieu scolaire sur ces questions.

Public cible

Les collégiens durant le cycle où ils abordent ces questions en SVT (4^{ème} et 3^{ème})

Les établissements d'apprentissage

Les lycées professionnels

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Education Nationale, associations, Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG), planning familial, CPAM du Havre, praticiens libéraux

Calendrier prévisionnel

Action en cours



Le réseau Périnatalité Haute-Normandie et son staff médico-psycho-social anténatal ◀

Porteur de l'action

Réseau Périnatalité Haute-Normandie et Groupe Hospitalier du Havre (GHH)

Objectifs

Repérage des situations à risques, en particulier les pratiques addictives chez les jeunes mamans (moins de 21 ans)
Organiser le suivi de grossesse et la prise en charge du nouveau-né

Description

Staff hebdomadaire avec les pédiatres, les cadres sages-femmes, les assistantes sociales, les psychologues, les infirmiers de liaison du département 76

Public cible

Les grossesses suivies au GHH, les patientes adressées en grande majorité par les sages-femmes de consultation

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Médecins traitants, gynécologues libéraux, PMI, foyer Azur et structures d'accueil jeune parents, Maison de l'adolescent, secteurs pédopsychiatriques

Calendrier prévisionnel

L'action se déroule depuis 1992 mais serait à élargir au territoire de santé de la CODAH,
Promouvoir son développement dans d'autres établissements (liens possibles avec l'Hôpital Privé de l'Estuaire).

AXE STRATEGIQUE 5

Améliorer l'accès
aux soins pour les
personnes âgées
dépendantes
et personnes
handicapées



AXE STRATEGIQUE 5

Améliorer l'accès aux soins pour les personnes âgées dépendantes
et personnes handicapées

- ▶ Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème.....101
- ▶ Les priorités du projet régional de santé.....102
- ▶ Les objectifs opérationnels.....103

FICHES ACTIONS

- 48. Mobi'fil.....104
- 49. Réalisation d'une cartographie des cabinets médicaux accessibles.....105
selon différents critères
- 50. Label « Bien vieillir, vivre ensemble ».....106
- 51. Temps d'information réguliers destinés aux aidants.....107
- 52. Etude de faisabilité pour un programme « Bien vieillir ».....108

► Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème

● En ce qui concerne les personnes âgées dépendantes :

- Un vieillissement de la population par rapport à 1999 sur Le Havre
On observe un accroissement de la part des personnes de 75 ans et plus. En 2007, la population a légèrement vieilli par rapport à 1999 (8,9% de la population ont 75 ans ou plus contre 7,6% en 1999). Les quartiers centraux sont les plus âgés (centre-ville et Côte Ouest Ormeaux) : on y compte plus de 16 personnes âgées de 60 ans et plus pour 10 personnes de moins de 20 ans.

- Il existe peu d'actions de prévention en faveur des personnes âgées qui sont fragiles.

● En ce qui concerne les personnes handicapées :

- Il faut tenir compte de plusieurs critères : la nature du handicap (handicap sensoriel, handicap physique, déficience intellectuelle...), le fait que les personnes handicapées soient à domicile ou en établissement, l'âge de la personne handicapée (enfant ou adulte).

- En 2009, pour le territoire de santé du Havre, 3% de la population âgée de 20 à 59 ans étaient bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé contre 2,9% en Haute-Normandie et 2,6% en France métropolitaine.

- La situation des personnes handicapées au regard de la santé apparaît désavantagée, et ceci quel que soit le type de déficience. Ces personnes connaissent des difficultés en ce qui concerne l'accès aux soins et à la prévention : accès aux actions de prévention bucco-dentaire (identification des fauteuils accessibles aux personnes présentant un handicap moteur), amélioration de la participation aux programmes de dépistage des cancers...

- Le vieillissement de la population handicapée est aussi à prendre en compte.

- En Haute-Normandie, peu d'actions visant spécifiquement les personnes handicapées sont déposées au titre de l'appel à projets en prévention et promotion de la santé.

► Les priorités du projet régional de santé

Le développement et l'adaptation des actions de prévention et de promotion de la santé en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées constituent des priorités du schéma régional de prévention.

► Les objectifs opérationnels

- Améliorer l'information
- Faciliter l'accès physique au système de soins
- Favoriser la création d'une filière gérontologique

Axe 5. Améliorer l'accès aux soins pour les personnes âgées dépendantes et personnes handicapées

Thématique	Intitulé de l'action	Porteur
Addiction	Mobi'fil	CODAH
	Réalisation d'une cartographie des cabinets médicaux accessibles selon différents critères	CODAH
Coordination Sensibilisation	Label « Bien vieillir, vivre ensemble »	Ville du Havre/ CCAS
	Temps d'information réguliers destinés aux aidants	Ville du Havre /CCAS
Etude	Etude de faisabilité pour un programme « Bien vieillir »	CODAH

48

ACCÈS AUX SOINS

► MOBIL'FIL - Service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite et/ ou souffrant d'un handicap

Porteur de l'action

CODAH - Direction Transport

Objectifs

Pérenniser le service existant en augmentant les moyens financiers de façon à mieux prendre en compte les besoins des usagers, notamment les clients occasionnels

Description

1 567 personnes sont inscrites au service fin 2011
55 471 voyages enregistrés (dont 51 914 avec des personnes accréditées au service et 2 300 accompagnateurs)
2 512 voyages refusés par manque de places disponibles aux créneaux horaires souhaités
64% des clients ont plus de 55 ans (selon étude fin 2010)

Motifs de déplacements liés à l'utilisation du service :

- Loisirs, visites amis / famille, achats : 48%
- Santé : 36%
- Travail / études : 16%

Véhicule : 5 véhicules sont dédiés au service

Public cible

Personnes à mobilité réduite et/ou souffrant d'un handicap

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Service géré par CTPO en Délégation de Service Public – Bus Océane.

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 634 000 euros (hors postes)

Calendrier prévisionnel

Le dispositif existe depuis 2005.

Réalisation d'une cartographie des cabinets médicaux et paramédicaux accessibles selon différents critères



Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Pouvoir fournir une information claire sur les cabinets accessibles à différents types de handicap ou de dépendance
Définition de critères d'accessibilité
Travailler en lien avec les cabinets non accessibles dans le cadre de la réforme de 2015 (décret sur la mise aux normes des établissements recevant du public)

Description

L'étude sera réalisée dans le cadre d'un stage universitaire (terrain d'une durée de 6 mois)
Administration d'un questionnaire, visite des cabinets
Mise en ligne de la cartographie sur le site web de la CODAH

Public cible

Les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées, les patients

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Ordre des professionnels de santé, service « accessibilité » des communes, SIGU CODAH

Calendrier prévisionnel

A programmer en 2013, premier semestre

50

SENSIBILISATION

► Label Bien vieillir, Vivre ensemble (création d'un réseau gérontologique ville-hôpital)

Porteur de l'action

Ville du Havre - CCAS

Objectifs

Création de l'équipe mobile d'évaluation gériatrique portée par le CLIC et le GHH ayant pour but :

- de faciliter l'accès aux soins en garantissant aux personnes isolées une évaluation sanitaire au domicile et une orientation vers des dispositifs de soins favorisant un parcours de soins efficient
- de renforcer le lien avec les médecins de ville et plus largement l'ensemble des professionnels de santé concernés permettant à la fois une adhésion au dispositif (prémices d'un engagement de réseau) et une information sur les dispositifs existants (entrée directe en court séjour, orientation consultation mémoire, équipe spécialisée Alzheimer (ESA), mise en place de l'hospitalisation à domicile (HAD))
- de former à la gériatrie et permettre une meilleure prise en compte du sujet âgé dans la médecine de ville
- de renforcer la pluridisciplinarité de l'équipe CLIC et de garantir des évaluations globales sanitaires et sociales

Description

Actions sur 2012 :

- Juin : - Présentation du dispositif au COPIL CLIC
- Signature d'une convention de partenariat entre le GHH et le CLIC

- De juin à décembre : - Communication sur le dispositif en interne du GHH et en externe via des réunions partenariales
- Evaluation du dispositif au regard des indicateurs communiqués par l'ARS pour une pérennisation du dispositif

Actions sur 2013/2014 :

- Participer aux Journées médicales havraises en janvier pour une présentation du bilan 2012 aux professionnels libéraux
Impulser avec le GHH le développement d'actions d'information, de prévention et d'éducation thérapeutique en lien avec la CODAH dans le cadre du Contrat local de santé
Accompagner l'extension du dispositif aux secteurs de Montivilliers et Gonfreville-l'Orcher dans le respect des termes de l'engagement avec l'ARS

Public cible

Personnes de plus de 60 ans confrontées à des problèmes de dépendance et dont les besoins nécessitent une approche pluridisciplinaire

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Pilotage : CLIC du Havre (Ville du Havre/CCAS) et partenaires : GHH, ARS Haute-Normandie, Département 76, CODAH

Temps d'information réguliers aux aidants ◀

51

SENSIBILISATION

Porteur de l'action

Ville du Havre - CCAS

Objectifs

Favoriser l'information des aidants sur des dispositifs d'accès aux soins des personnes âgées

Description

Depuis quelques années, une réunion mensuelle est proposée à la maison du patient afin d'informer les aidants sur les structures d'hébergement (explication RPA/EHPAD, tarifs, services, aide sociale...).

Sous réserve de l'accord du GHH, à l'initiative de ces réunions au côté du CLIC, des thématiques différentes pourraient être évoquées (à raison d'une fois par trimestre par exemple)

Public cible

Personnes confrontées à la prise en charge d'un parent vieillissant devenant dépendant et/ou souffrant de pathologies diverses

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Pilotage : Ville du Havre / CCAS et GHH et partenaires : ARS Haute-Normandie, Département 76, CODAH

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 15 000 euros (+ 30 000 euros avec le recrutement de l'agent en charge du dossier)

L'ARS peut intervenir financièrement en complément sur des actions spécifiques en faveur des aidants pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sous réserve de respecter le cahier des charges de l'appel à projets (2 400 euros dès 2012).

Calendrier prévisionnel

Calendrier des thèmes à construire pour 2013 avec le GHH
Mise en œuvre des cafés des aidants au second semestre 2013

52

ÉTUDE

► Etude de faisabilité pour un programme « Bien vieillir »

Porteur de l'action

Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Dans l'objectif de monter un programme de prévention sur le « Bien vieillir dans l'agglomération havraise », une étude de faisabilité devra être lancée afin de :

- Identifier les principaux acteurs
- Faire un état des lieux sur les structures d'accueil, d'hébergement, de loisirs
- Faire un état des lieux des actions sociales, culturelles, éducatives menées auprès des personnes âgées
- Identifier les problématiques de santé des personnes âgées sur lesquelles la prévention et la promotion de la santé peuvent avoir un impact
- Faire émerger les besoins, les demandes et les envies des personnes âgées sur les questions de santé publique
- Constituer un groupe de travail

Description

Production d'un document de travail, réalisé à partir d'une recherche documentaire et web, et à partir d'échanges avec les acteurs locaux, les techniciens et les élus en charge des dossiers « personnes âgées ».

Public cible

Les personnes âgées de 50 ans et plus résidant dans l'agglomération havraise

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Municipalités, CLIC / CCAS / Club des aînés, Etablissements médico-sociaux et foyers d'hébergement, CPAM du Havre, CAF de Seine-Maritime, Département 76, associations, mutualités, ARS Haute-Normandie

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 5 000 euros

Calendrier prévisionnel

Réalisation fin 2012

AXE STRATEGIQUE 6

Mieux prendre en compte la santé mentale



AXE STRATEGIQUE 6

Mieux prendre en compte la santé mentale

- ▶ Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème.....111
- ▶ Les priorités du projet régional de santé.....112
- ▶ Les objectifs opérationnels.....113

FICHES ACTIONS

- 53. Constitution et coordination d'un conseil local de santé mentale.....114
- 54. Sensibilisation des acteurs pour l'accueil et la prise en charge.....115
des personnes placées sous-main de justice
- 55. Sensibilisation à la souffrance psychique des demandeurs d'asile.....116
et présentation du dispositif de santé mentale du territoire de santé du Havre
- 56. Prévention du suicide.....117
- 57. Gérer les problématiques liées aux troubles psychiques se posant.....118
dans le parc privé et public

FICHES RESSOURCES

- Point Accueil Ecoute Jeunes (AHAPS et AMISC).....119

► Les éléments de diagnostic ayant confirmé l'intérêt de travailler sur ce thème

En Haute-Normandie, les troubles mentaux (psychoses, troubles de la personnalité, arriération mentale) représentaient sur la période 2006-2007 la première cause d'affection longue durée (ALD) chez les moins de 15 ans avec respectivement 41,2% et 28,3% des causes d'ALD chez les garçons et chez les filles. Chez les 15-64 ans, les affections psychiatriques représentent les 4^{èmes} causes d'ALD derrière les maladies cardiovasculaires, les tumeurs et le diabète. Elles représentent respectivement 8,7% et 13,2% des causes d'ALD chez l'homme et chez la femme (source : ORS HN).

Par ailleurs, la région fait face à une offre en santé mentale globalement déficitaire par rapport à la moyenne nationale avec une situation inégalitaire de l'offre territoriale à laquelle se surajoutent de graves problèmes de ressources humaines que connaissent de nombreux établissements de soins et structures médico-sociales, notamment en médecins psychiatres.

Sur le territoire de la CODAH, au-delà des problématiques relatives à la démographie des professionnels de santé, le schéma territorial relatif au handicap psychique 2006 a permis ces dernières années le développement de nombreux dispositifs inhérents à la santé mentale (équipe mobile psychiatrie précarité, SAMSAH, résidence accueil, clinique privée, etc.). Cependant, malgré une montée en charge en terme d'activité, quelques difficultés subsistent, notamment :

- Une méconnaissance réciproque des missions et limites des professionnels des champs sanitaire, médico-social et social rendant difficile la circulation des personnes
- Un manque de lisibilité des dispositifs psychiatriques et de santé mentale
- Des liens non formalisés entre les acteurs de terrain

► Les priorités du projet régional de santé

Le PRS a l'ambition d'inscrire la santé mentale dans le cadre d'une politique globale territorialisée, d'améliorer l'efficacité et la lisibilité de l'ensemble du système de soins tout en luttant contre les inégalités territoriales et d'accroître l'attractivité pour les jeunes psychiatres.

Il prévoit par ailleurs de :

- développer une plus grande cohérence entre les territoires de santé et les secteurs de psychiatrie
- mieux articuler les secteurs social et médico-social (coopération accrue entre les différents acteurs concernés par la réhabilitation psychosociale)
- consolider la stratégie relative au thème du suicide
- favoriser le soutien aux dispositifs accompagnant les personnes handicapées psychiques

Le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) prévoit la poursuite des actions de prévention de la souffrance psychosociale des personnes en situation de précarité.

► Les objectifs opérationnels

- Favoriser la coordination des acteurs et des dispositifs
- Développer la sensibilisation et la formation des acteurs locaux
- Accompagner, consolider et pérenniser les structures de proximité

Axe 6. Mieux prendre en compte la santé mentale

Thématique	Intitulé de l'action	Porteur
Coordination	Constitution et coordination d'un conseil local de santé mentale	CODAH
Sensibilisation	Sensibilisation des acteurs pour l'accueil et la prise en charge des personnes placées sous-main de justice	Ville du Havre
	Sensibilisation à la souffrance psychique des demandeurs d'asile et présentation du dispositif de santé mentale du territoire de santé du Havre	GRAFISM
	Prévention du suicide	ARPS
Logement	Gérer les problématiques liées aux troubles psychiques se posant dans le parc privé et public	Association Côté Cours
Structure ressource et thématique	Point Accueil Ecoute Jeunes (AHAPS et AMISC)	

► Constitution et coordination d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Porteur de l'action

CODAH - Direction Santé Hygiène Environnement

Objectifs

Le CLSM est une instance de concertation qui réunit au plan local les partenaires concernés par les problèmes de santé mentale.

Le rôle du CLSM sera :

- de prendre en compte les besoins de la communauté locale avec sa spécificité, son originalité, ses caractéristiques
- d'organiser des rencontres partenariales, de concertation, de débats
- de conduire des actions au plan local avec l'ensemble des partenaires
- de décloisonner les pratiques afin de coordonner les actions sanitaires, sociales ou médico-sociales

Ses fonctions seront :

- d'étudier et de proposer des solutions aux problèmes d'articulation, de coordination et de coopération entre les divers acteurs
- de mobiliser les complémentarités entre les praticiens libéraux et les infrastructures publiques ou associatives pour faciliter les orientations et le suivi des patients
- d'informer, proposer et concrétiser sur le terrain ses recommandations
- de favoriser et d'accompagner l'initiative locale
- d'élaborer des programmes d'action concertés sur le terrain

Description

Il pourra être composé de membres qui au titre de leur fonction professionnelle (médecins, personnels infirmiers, psychologues, services sociaux...), associative (usagers, famille...) ou institutionnelle (police, parquet, Education nationale...) œuvrent ou ont des responsabilités dans le champ de la santé mentale. Il pourra se réunir régulièrement.

Public cible

Les acteurs de la santé, du social, de l'habitat, de l'éducation, de l'insertion...

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

GHH, associations, services municipaux, élus, professionnels de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux

Calendrier prévisionnel

Premières rencontres à programmer pour la constitution d'un groupe de travail en 2013

Formation / action des acteurs pour l'accueil et la prise en charge des personnes placées sous-main de justice souffrant de troubles psychologiques

54

SENSIBILISATION

Porteur de l'action

Ville du Havre - Direction de la Cohésion sociale

Objectifs

Favoriser l'accueil des personnes souffrantes dans les structures ayant des missions de service public.

Etablir une mise en réseau des acteurs concernés

Description

Dans le cadre de la lutte contre la récidive, la Ville du Havre souhaite favoriser la prise en charge des personnes placées sous-main de justice et particulièrement les personnes sortant de détention qui peuvent souffrir de troubles psychologiques. En effet, certaines personnes par leur comportement antérieur peuvent se trouver exclues de certaines structures.

Il convient donc de proposer à l'ensemble des acteurs des modalités d'accueil et d'orientation du public ciblé.

Il s'agit également de pouvoir apporter des informations autour de la santé mentale aux professionnels chargés de l'accueil et de l'accompagnement du public ciblé afin d'appréhender au mieux les échanges.

Public cible

Professionnels accueillants des structures : CCAS, Mission locale, CMS...

Professionnels en charge de l'accompagnement social : CCAS, CMS, centres d'hébergement, prévention spécialisée, collèges, mission locale...

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

GHH (Equipe mobile de psychiatrie), Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Protection Judiciaire de la Jeunesse, GRAFISM

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 2 010 euros

Co-financement ARS à examiner dans le cadre de la contractualisation avec l'association GRAFISM en fonction de l'inscription de la formation.

Budgets formation des employeurs

Calendrier prévisionnel

Action à venir

► Sensibilisation à la souffrance psychique des demandeurs d'asile et présentation du dispositif de santé mentale du territoire de santé du Havre

Porteur de l'action

Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale (GRAFISM)

Objectifs

Les professionnels qui accueillent, écoutent et accompagnent les exilés (avec ou sans titre de séjour) font face parfois à des personnes souffrant de troubles du comportement.

Ces exilés sont particulièrement marqués par les différences culturelles en matière de santé mentale.

Les professionnels expriment également un sentiment d'incompréhension (d'usagers et/ou autres partenaires du réseau), qui confine à l'isolement.

Description

Afin d'apporter des réponses aux incompréhensions et d'adapter les « bonnes postures » pour une meilleure prise en charge des demandeurs d'asile ayant des troubles du comportement, le Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale (GRAFISM) propose une formation – action : souple, sur trois journées (une journée par semaine en mars 2013) et trois demi-journées à distance facilitant l'intégration des savoirs et permettant un retour opérationnel dans l'activité professionnelle.

Public cible

Professionnels et bénévoles intervenant dans les dispositifs d'accueil : centres d'accueil des demandeurs d'asile, les structures d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : Armée du salut, COALIA, foyer ADOMA), les personnels du pôle de psychiatrie du GHH, l'association femmes et familles en difficultés, etc.

En fonction du budget alloué, cette action pourra être proposée pour deux groupes de 15 à 18 personnes en 2013 - 2014.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

CODAH, ARS Haute-Normandie

Participants : CHRS, COALIA, foyer ADOMA, CADA

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 4 464 euros

Subvention CODAH : 2 500 euros

Co-financement ARS à examiner dans le cadre de la contractualisation avec l'association GRAFISM en fonction de l'inscription de la formation.

Budgets formation des employeurs

Calendrier prévisionnel

Action à venir

Prévention du suicide ◀

56

SANTÉ MENTALE /
SENSIBILISATION

Porteur de l'action

Association du Réseau de Prévention du Suicide (ARPS)

Objectifs

Détecter, écouter et accompagner les personnes en souffrance suicidaire vers une prise en charge adaptée et s'assurer de la réalité du suivi

Description

- Formation de sentinelles et d'intervenants en gestion de crise suicidaire
- Accueil des personnes suicidaires et de leur entourage au centre de prévention du suicide HAVRE DE VIE (115 rue de Richelieu au Havre)
- Mise à disposition de personnes en souffrance suicidaire d'un numéro d'appel SOS suicide (02 35 22 00 00)

Public cible

Les personnes suicidaires et leur entourage

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

ARS Haute-Normandie, CODAH, MACIF, GHH, CPAM du Havre

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

Subvention CODAH : 1 500 euros
Subvention ARS : 14 000 euros

Calendrier prévisionnel

Actions en cours : Formations sentinelle et intervenant (700 personnes environ déjà formées), accueil tous les jours de 16 h à 19 h 30 sauf dimanche et jours fériés, réception des appels pendant les accueils (répondeur enregistré ensuite).
Actions à venir : Ouverture du N° SOS suicide 24 h sur 24, rappel des personnes accueillies 1 mois, 3 mois et 12 mois après leur venue.

► Gérer les problématiques liées aux troubles psychiques se posant dans le parc de logement privé et public

Porteur de l'action

Association Côté Cours

Objectifs

Plusieurs objectifs sous-tendent l'action de ce groupe de travail :

- Apporter des réponses concrètes suite à un signalement et une intervention adéquate face à des situations enlisées et éviter une exclusion (voire expulsion du logement),
- Travailler dans un cadre de concertation et de confiance afin de permettre le partage de la responsabilité d'une orientation,
- Accentuer les liens entre le secteur social et les services de psychiatrie.

Description

Un groupe fonctionne depuis 2006 dans le cadre du Pôle d'Insertion par le Logement (PIL) de la CODAH autour du GHH et des principaux bailleurs. Il a mis en place progressivement une réflexion sur une pratique de travail en réseau dans une logique de santé mentale.

Ce groupe est ouvert à tous les professionnels en difficulté face à une situation liée au logement et à des troubles psychiques.

Public cible

Personnes logées souffrant de troubles psychiques

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

GHH (Hôpital Pierre Janet / Pôle psychiatrie, EMPSM-EM2R, SAMU, service social), Département 76, Sous-Préfecture, Union Sociale pour l'Habitat, bailleurs sociaux, CODAH, communes et CCAS de l'agglomération, CLIC, associations tutélaires...

Budget prévisionnel de l'action et source de financement

BP total de l'action : 12 800 euros
Subvention CODAH : 4 000 euros
Subvention ARS : 4 000 euros

Calendrier prévisionnel

- Actions en cours : animation et pilotage du groupe depuis l'origine par M. Planquois (GHH puis Côté Cours) ; fréquence mensuelle / 10 rencontres à l'année / 17 à 20 participants en moyenne

- Actions à venir : poursuite de ce rythme et projet de développement dans la continuité de ce groupe d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à l'échelle de l'agglomération havraise.

Les points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes de l'agglomération ◀

Porteur de l'action

PAEJ Parenthèse de Montivilliers et PAEJ AHAPS du Havre

Objectifs

Développer une approche attentive à l'ensemble des conduites à risques autour des adolescents et jeunes adultes afin de, selon les situations rencontrées :

- Les aider à retrouver une capacité d'initiative et d'action
- Contribuer au développement de leur autonomie
- Restaurer la fonction parentale
- Favoriser la médiation avec les membres de la famille et, le cas échéant, avec d'autres organismes, notamment les établissements scolaires et les dispositifs d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Rétablir la communication et restaurer les liens de confiance avec les adultes
- Les sensibiliser en vue de les aider à mieux s'écarter des conduites à risques, liées notamment à la consommation de produits psychoactifs
- Assurer, si leur situation le justifie, la préparation personnalisée d'une orientation vers un dispositif de prise en charge spécialisée de soins, d'insertion sociale et/ou professionnelle, de suivi éducatif, d'hébergement ou de logement

Description

Les points d'accueil et d'écoute jeunes constituent des formes d'intervention légères qui peuvent jouer utilement un rôle de proximité défini autour d'une fonction préventive d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations de risque, et de leur entourage adulte. Leur intervention est définie par un cahier des charges et des protocoles de travail.

Circulaire DGS/DGAS n°2002/145 du 12 Mars 2002 relative à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des points d'accueil et d'écoute jeunes

Public cible

Les adolescents et jeunes adultes (10-25 ans) rencontrant des difficultés particulières (tels que conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduites à risques, délinquance, fugue, errance) ainsi que leurs familles.

Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre

Maison de l'Adolescent, Education Nationale et services de santé scolaire, centres sociaux, associations locales, Département 76, CODAH et communes du Havre, Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher et Harfleur

Calendrier prévisionnel

Action en cours

4. LES IMPACTS ET LES AMELIORATIONS ATTENDUS ENTERMES DE SANTE PUBLIQUE

Le contrat local de santé doit permettre :

- un meilleur accès à la prévention et aux soins de la population ;
- une meilleure connaissance des comportements favorables à la santé et un meilleur accès aux droits ;
- une meilleure prise en compte des besoins de la population en matière d'offre de santé de proximité ;
- une impulsion et un développement du travail en réseau des acteurs de terrain sur les thématiques traitées dans le cadre du CLS ;
- une plus grande cohérence entre les priorités régionales et territoriales grâce à une adaptation des actions engagées aux besoins de santé locaux et aux dynamiques locales existantes ;
- une concentration des moyens d'intervention sur des cibles d'actions concertées et une meilleure articulation des financements permettant ainsi une plus grande performance des crédits publics ;
- le renforcement des articulations entre la santé publique et le champ social.

5. ORGANISATION ET SUIVI DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

	Composition	Missions
Comité de pilotage	<p>Pour la CODAH la Vice-présidente CODAH en charge de la santé, assistée de la Direction Santé Hygiène Environnement</p> <p>Pour l'ARS la directrice de la santé publique et la responsable du pôle prévention, promotion de la santé de l'ARS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les différentes étapes d'élaboration du CLS - Arbitrer les moyens à engager au regard de chaque action - Valider le contrat local de santé dans sa forme finalisée, - Réaliser un suivi annuel de la mise en œuvre et des résultats des actions du CLS - Valider les propositions de réajustement dans le cadre de la mise en œuvre du contrat.
Equipe projet	<p>Pour la CODAH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de projet : Dr Agnès DEMARE, médecin directeur assisté de : - Tiphaine LE BORGNE, directeur adjoint - Maud HARANG CISSE, chargée de mission santé et territoires - Julie HANCHI AMOUR, chef de projets, superviseur des ASV - Thierry BLONDEL, chargé de mission démographie médicale <p>Pour l'ARS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de projet : Christelle GOUGEON, responsable du pôle prévention, promotion de la santé (PPS) - Mostava MERCHI, chargé de mission du pôle PPS - Bruno ANQUETIL, directeur du département qualité, appui à la performance - Marie-Pascale VALLA, pôle organisation de l'offre de soins médico-sociale - Jérôme LE BOUARD, pôle santé environnement - Alain PLANQUAIS, pôle organisation de l'offre de soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une analyse commune du diagnostic local pour identifier les axes stratégiques à inscrire dans le Contrat Local de Santé - Assurer la cohérence de l'ensemble des actions déclinées dans le contrat local de santé - Mobiliser les partenaires pour participer aux différents groupes thématiques mis en place - Identifier les promoteurs pouvant mettre en œuvre ces objectifs - Suivre la mise en œuvre du CLS - Réaliser une évaluation du CLS - Envisager les moyens financiers pour mettre en œuvre les actions - Présenter les travaux devant le comité de pilotage.

La mise en œuvre des actions du CLS requiert des articulations avec les actions portées par les institutions telles que l'Education Nationale, le Département de Seine-Maritime et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. En effet, le contrat local de santé doit permettre de soutenir les dynamiques existantes en faveur de la santé grâce à un pilotage coordonné des différents acteurs impliqués.

De plus, la mise en œuvre des fiches actions du CLS concernant la périnatalité et de la petite enfance, les personnes âgées et les personnes handicapées nécessitent un travail concerté avec les institutions concernées.

Pour assurer cette coordination, **la composition de l'équipe projet pourra être élargie aux partenaires institutionnels en fonction des thématiques** afin d'assurer la bonne mise en œuvre des actions du CLS.

6. FINANCEMENT

La Communauté d'Agglomération Havraise s'assure de la poursuite des actions qu'elle porte au socle du Contrat Local de Santé et du financement des actions conformément aux fiches actions du présent contrat pour un montant prévisionnel estimé à 336 380 euros pour 2013 ;

L'Agence régionale de santé s'engage à assurer le financement des actions conformément aux fiches actions intégrées au présent contrat pour un montant prévisionnel estimé pour l'instant à 108 600 euros pour 2013. Ces financements sont, soit intégrés prioritairement aux programmes d'actions des différents opérateurs avec lesquels l'ARS contractualise, soit financés par convention spécifique.

Les actions faisant l'objet d'un co-financement ARS-CODAH sont instruites conjointement. L'équipe projet est chargée du suivi des dossiers.

Les montants seront ajustés en fonction de l'évaluation annuelle des actions engagées au titre du présent contrat et des avenants le cas échéant.

7. CALENDRIER

Le présent contrat entre en vigueur dès sa signature pour une période de trois ans.

Il pourra être reconduit sur la base de l'évaluation qui sera réalisée à l'issue de cette période et sur accord des co-contractants.

Toutefois, dans l'intervalle, un ou des avenants pourront être annexés, sur accord des co-contractants.

8. LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Au vu des travaux conduits lors de la démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé et des priorités définies par le comité de pilotage, le Directeur Général de l'Agence régionale de santé et le Président de la Communauté de l'Agglomération Havraise conviennent de signer le présent Contrat Local de Santé.

Les cocontractants réaffirment leur volonté de favoriser les articulations entre les domaines de la santé et du social. Ainsi, ils s'attacheront particulièrement à l'appropriation des projets du Contrat Local de Santé par les partenaires du territoire.

Les cocontractants du Contrat Local de Santé s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions résultant des axes stratégiques et du plan opérationnel présentés ci-dessus et déterminés d'un commun accord en fonction des diagnostics et analyses des besoins réalisés avec les partenaires.

A cet effet, ils s'accordent à mobiliser les moyens financiers nécessaires pour soutenir, à titre prioritaire, la mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé.

Claude d'Harcourt
*Directeur Général
de l'Agence régionale de santé*

Edouard Philippe
*Président de la Communauté
de l'Agglomération Havraise*

LISTE DES FICHES ACTIONS

1. Ta santé, ta planète, à toi d'agir.....	24
2. Evaluation des Risques Sanitaires de Zone (ERS-Z) sur l'agglomération havraise.....	25
3. Création d'un pollinarium sentinelle aux jardins suspendus.....	26
4. Surveillance de l'évolution du profil olfactif de la zone industrielle..... et portuaire du Havre	27
5. Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur : accompagnement des collectivités pour la mise en place	28
6. Récompenser les navires respectueux de l'environnement (ESI).....	29
7. Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et améliorer le repérage.....	30
8. Contrat local de lutte contre la précarité énergétique.....	31
9. Atelier Casa Bella.....	32
10. Observatoire de l'environnement sonore.....	33
11. Sensibilisation à l'environnement sonore et prévention du bruit.....	34
12. Atelier Cuisine plaisir et découverte.....	35
13. Alimentation Petit Budget.....	36
14. Stand itinérant de communication sur les marchés.....	37
15. Ta santé, ta planète, à toi d'agir.....	38
16. Bien manger en famille.....	39
17. Nutrition, équilibre alimentaire et activité physique.....	40
18. La santé par le sport en faveur des publics fragilisés.....	41
19. Ta santé, ta planète, à toi d'agir.....	50
20. Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS) des Quartiers Sud.....	51
21. Question Réponse Santé.....	52
22. Création d'une vitrine santé dans la ville d'Harfleur.....	53
23. Forum Santé Etudiants.....	54
24. Prévention des risques à l'adolescence.....	55
25. Atelier Bien-être, estime de soi et soutien à la parentalité.....	56
26. Prévention des addictions.....	57
27. Prévention des conduites à risques addictives.....	58
28. Promotion de l'action M'T Dents.....	59
29. Dépistage des troubles des apprentissages (langage, hyperactivité, psychiatrie).....	60
30. Etude relative à la prise en charge des troubles spécifiques du langage (TSL) sur Le Havre.....	61
31. Les relations garçons/filles.....	62
32. Soleil Attitude.....	63
33. Promotion du dépistage du cancer du sein.....	64
34. Prévention des cancers et promotion des dépistages organisés.....	65
35. Renforcer la couverture vaccinale sur l'agglomération havraise.....	66
36. Information et proposition de mise à jour des vaccins des collégiens en classe de 6 ^{ème}	67
37. Maintenir et améliorer l'offre de soins ambulatoire en médecins et chirurgiens-dentistes.....	78

38. Faire connaître et valoriser le territoire par une campagne de communication ciblée.....	79
39. Proposer une prestation méthodologique pour structurer les projets de Maisons..... de Santé Pluridisciplinaires (MSP)	80
40. Initier des échanges entre professionnels.....	81
41. Améliorer la transmission d'information entre l'hôpital et la médecine de ville.....	82
42. Promouvoir les pratiques de prévention primaire.....	83
43. Point d'Accueil Prévention Santé (PAPS).....	84
44. Etudier le recours et le renoncement aux soins.....	85
45. Prévenir et informer sur les consommations à risques pendant la grossesse.....	92
46. Le carrefour des parents.....	93
47. Réaliser un état des lieux des actions menées sur le thème de l'utilisation..... et de l'accès aux méthodes contraceptives	94
48. Mobi'fil.....	104
49. Réalisation d'une cartographie des cabinets médicaux accessibles selon différents critères.....	105
50. Label « Bien vieillir, vivre ensemble ».....	106
51. Temps d'information réguliers destinés aux aidants.....	107
52. Etude de faisabilité pour un programme « Bien vieillir ».....	108
53. Constitution et coordination d'un conseil local de santé mentale.....	114
54. Sensibilisation des acteurs pour l'accueil et la prise en charge..... des personnes placées sous-main de justice	115
55. Sensibilisation à la souffrance psychique des demandeurs d'asile..... et présentation du dispositif de santé mentale du territoire de santé du Havre	116
56. Prévention du suicide.....	117
57. Gérer les problématiques liées aux troubles psychiques se posant dans le parc privé et public.....	118

LISTE DES FICHES « RESSOURCES »

1. Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).....	42
2. Mouv'Eat : Manger mieux, bouger plus	43
3. Institut Régional d'Education pour la Santé (IREPS) de Haute-Normandie.....	68
4. Nautilia (association Oppelia).....	69
5. CEntre de DOcumentation en Santé publique (CEDOS), CODAH.....	70
6. EMMA.....	71
7. Département 76 : action de prévention en milieu scolaire : information et sensibilisation Structure ressource..	95
8. Réseau Périnatalité de Haute-Normandie/GHH : repérer les situations à risques pendant la grossesse..	96
9. Point Accueil Ecoute Jeunes (AHAPS et AMISC).....	119

SIGLES

ADEO : Association d'aide à domicile Le Havre/Bolbec
ADOMA : anciennement Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra)
AFFD : Association Française des Femmes en Difficultés
AFTAM : Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches
AGIES : Association Gonfrevillaise d'Initiatives, d'Echanges et de Solidarité
AHAM : Association Havraise pour l'Accueil aux Migrants
AHAPS : Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale
ALD : Affection de Longue Durée
AMISC : Association Montivillone d'Initiatives Sociales et Culturelles
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
APRIAN : Association des allergologues de Haute-Normandie
APSJ : Association Profession Sport et Jeunesse
ARPS : Association du Réseau de Prévention du Suicide
ARS : Agence régionale de santé
ASE : Aide de Solidarité Ecologique
ASV : Atelier Santé Ville
AUPAES : Association des Usagers de la Plaine Alluviale de l'Estuaire de la Seine
BAFA : Brevet d'Aptitudes à la Fonction d'Animateur
BDSP : Banque de Données en Santé Publique
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BSEDS : Bilan de Santé Evaluation du Développement pour la Scolarité
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Centre Communal d'Action Social
CCIH : Chambre de Commerces et d'Industrie du Havre
CDAG : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit
CEDOS : Centre de Documentation en Santé Publique
CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CFA : Centre de Formation des Apprentis

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CLE : Contrat Local d'Engagement
CLHI : Comité Local Habitat Indigne
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination
CLS : Contrat Local de Santé
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale
CME : Commission Médicale d'Etablissement
CMS : Centre Médico-Social
CNDS : Centre National pour le Développement du Sport
COALIA : ex AFTAM
CODAH : Communauté de l'Agglomération Havraise
COPIL : Comité de pilotage
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRALIM : Comité Régional de l'alimentation
CRES : Centre Régional d'Education à la Santé
CREX : Comité de Retours d'Expériences
CTPO : Compagnie des Transports de la Porte Océane
CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DGAS : Direction Générale de l'Action Sociale
DGS : Direction Générale de la Santé
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DREES : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EMPSM : Equipe Mobile Précarité Santé Mentale
EM2R : Equipe Mobile de Réhabilitation et de Réinsertion
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ERP : Etablissement Recevant du Public
ERS-Z : Evaluation des Risques Sanitaires de Zone

ERTL : Epreuves de Repérage des Troubles du Langage et des Apprentissages
ESA : Equipe Spécialisée Alzheimer
ESOPE : Réseau Evaluation et Soutien de l'Organisation de la Parole et du langage de l'Enfant
ESPT : Etat de Stress Post Traumatiques
FF : Fédération Française
FFEPMM : Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne
GHH : Groupe Hospitalier du Havre
GPMH : Grand Port Maritime du Havre
GRAFISM : Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale
HAD : Hospitalisation à Domicile
HPE : Hôpital Privé de l'Estuaire
HPST : Loi Hôpital Patients Santé Territoires
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
INPES : Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INVS : Institut National de Veille Sanitaire
IREPS : Institut Régional d'Education Pour la Santé
IRSA : Institut Inter Régional pour la Santé
IST : Infection Sexuellement Transmissible
IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
LMDE : La Mutuelle des Etudiants
MACIF : Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et des salariés de l'Industrie et du Commerce
MSP : Maison de Santé Pluridisciplinaire
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
OPAH RU : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine
ORS : Observatoire Régional de la santé
PACES : Première Année Commune des Etudes de Santé
PAEJ : Point Accueil et Ecoute Jeunes
PAPS : Point Accueil Prévention Santé
PIG : Programme d'Intérêt Général

PIL : Pôle d'Insertion par le Logement
PLH : Programme Local de l'Habitat
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PNNS : Programme National Nutrition Santé
PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
PRS : Projet Régional de Santé
RHAFu : Réseau Havrais d'Aide aux Fumeurs
REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RPA : Résidence pour Personnes Âgées
RPIB : Repérage Précoce et Intervention Brève
RSA : Revenu de Solidarité Active
SAF : Syndrome d'Alcoolisation Fœtale
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SMENO : Mutuelle des Etudiants du Nord et du Nord-Ouest
SROS : Schéma Régional d'Organisation Sanitaire
SVT : Science et Vie de la Terre
TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
TSL : Trouble Spécifique du Langage
UC : Unité de Consommation
UFSBD : Union Française de la Santé Bucco-Dentaire
UTAS : Unité Territoriale d'Action Sociale
URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé



Hôtel d'Agglomération - 19 rue Georges Braque - 76085 Le Havre Cedex